



Challans Gois
 Communauté

Conseil communautaire du 11 décembre 2025

Note de synthèse pour le vote des budgets primitifs 2026

En application de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Préambule

Challans Gois Communauté est un Établissement Public de Coopération Intercommunale, créé en 2017, regroupant 11 communes.

Un EPCI est une structure administrative regroupant plusieurs communes pour exercer, en leur lieu et place, des compétences communes transférées ou déléguées, dans le respect des principes de spécialité fonctionnelle et territoriale.

Présentation consolidée des budgets primitifs principal et annexes 2026 proposés : 45,24 M€ consacrés au territoire de Challans Gois Communauté

Nouveaux crédits 2026	Section de fonctionnement		Section d'investissement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations d'ordre	13 089 972,08 €	7 623 665,33 €	7 623 665,33 €	13 089 972,08 €	20 713 637,41 €	20 713 637,41 €
Opérations réelles	30 807 267,09 €	36 273 573,84 €	14 436 501,45 €	8 970 194,70 €	45 243 768,54 €	45 243 768,54 €
Budget primitif 2026	43 897 239,17 €	43 897 239,17 €	22 060 166,78 €	22 060 166,78 €	65 957 405,95 €	65 957 405,95 €

Sommaire

	Pages
1- BUDGET PRINCIPAL	3
1-1 Budget principal – Recettes réelles de fonctionnement	3
1-2 Budget principal – Dépenses réelles de fonctionnement	6
1-3 Traduction consolidée des chapitres 011, 014, 65 et des ressources humaines à travers les politiques publiques conduites par Challans Gois Communauté, en section de fonctionnement	14
1-4 Focus sur les dépenses d'ordre en section de fonctionnement	15
1-5 Budget principal – Recettes d'investissement	15
1-6 Budget principal – Dépenses d'investissement	16
2- BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS	20
2-1 Budget annexe Ateliers relais – Recettes de fonctionnement	20
2-2 Budget annexe Ateliers relais – Dépenses de fonctionnement	20
2-3 Budget annexe Ateliers relais – Recettes d'investissement	21
2-4 Budget annexe Ateliers relais – Dépenses d'investissement	22
3- BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	24
3-1 Budget annexe Activités économiques – Recettes de fonctionnement	24
3-2 Budget annexe Activités économiques – Dépenses de fonctionnement	24
3-3 Budget annexe Activités économiques – Recettes d'investissement	26
3-4 Budget annexe Activités économiques – Dépenses d'investissement	26
4- BUDGET ANNEXE PARC INDUSTRIEL VENDÉE OCÉAN - PILVO	27
4-1 Budget annexe PILVO – Recettes de fonctionnement	27
4-2 Budget annexe PILVO – Dépenses de fonctionnement	27
4-3 Budget annexe PILVO – Recettes d'investissement	28
4-4 Budget annexe PILVO – Dépenses d'investissement	28
5- BUDGET ANNEXE GESTION DES DÉCHETS	29
5-1 Budget annexe Gestion des déchets – Recettes d'exploitation	29
5-2 Budget annexe Gestion des déchets – Dépenses d'exploitation	30
5-3 Budget annexe Gestion des déchets – Recettes d'investissement	32
5-4 Budget annexe Gestion des déchets – Dépenses d'investissement	33
6- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	34
6-1 Budget annexe Assainissement – Recettes d'exploitation	34
6-2 Budget annexe Assainissement – Dépenses d'exploitation	35
6-3 Budget annexe Assainissement – Recettes d'investissement	37
6-4 Budget annexe Assainissement – Dépenses d'investissement	37
7- BUDGET ANNEXE SITE DES PRESNES	39
7-1 Budget annexe Site des Presnes – Recettes d'exploitation	39
7-2 Budget annexe Site des Presnes – Dépenses d'exploitation	39
7-3 Budget annexe Site des Presnes – Recettes d'investissement	41
7-4 Budget annexe Site des Presnes – Dépenses d'investissement	41
8- PROGRAMME CONSOLIDÉ D'INVESTISSEMENTS INTERCOMMUNAUX	42
9- FOCUS SUR LA SITUATION FINANCIERE	43
9-1 Budget principal – Indicateurs financiers	43
9-2 Budget principal – Épargne et capacité de désendettement	44
9-3 Budget annexe Gestion des déchets – Épargne et capacité de désendettement	45
9-4 Présentation de la dette consolidée	46
9-5 Emprunts garantis	47
Lexique des termes financiers	48

1- BUDGET PRINCIPAL

1-1 Budget principal – Recettes réelles de fonctionnement

Présentation synthétique par chapitre pour 2026, par comparaison au BP 2025

Dans le **contexte national particulier et incertain** évoqué au moment du Débat d’Orientation Budgétaire qui s’est tenu lors du Conseil communautaire du 6 novembre 2025, et le **choix de ne pas augmenter les taux d’imposition des taxes directes locales**, les recettes de fonctionnement sont évaluées avec prudence.

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 26/BP 25	
			En valeur	En %
Total réel	26 414 950,52 €	26 860 383,04 €	445 432,52 €	1,69%
013 - Atténuations de charges	90 000 €	140 000 €	50 000,00 €	55,56%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 219 150,10 €	2 180 389,25 €	- 38 760,85 €	-1,75%
73 - Impôts et taxes	10 701 345,00 €	10 752 180,00 €	50 835,00 €	0,48%
731 - Fiscalité locale	8 419 646,00 €	8 431 545,01 €	11 899,01 €	0,14%
74 - Dotations et participations	4 935 509,42 €	5 320 588,78 €	385 079,36 €	7,80%
75 - Autres produits de gestion courante	39 300,00 €	35 680,00 €	- 3 620,00 €	-9,21%
77 - Produits spécifiques	10 000,00 €	-	- 10 000,00 €	-100%

Une analyse, par chapitre, des recettes prévisionnelles de fonctionnement 2026 par rapport au BP 2025 sur les principales variations est, ci-après, effectuée.

Chapitre 013 – Atténuation de produits : 140 K€ (+50 K€)

- Remboursements liés aux arrêts de travail des agents, proposés à hauteur de 110 K€ contre 90 K€ au BP 2025
- Remboursements liés aux cotisations salariales d’agents en disponibilité pour 30 K€ ; en 2025 aucun crédit n’était inscrit.

Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses : 2,18 M€ (-38 K€)

La baisse est principalement liée à la fin de la participation de l’île de Noirmoutier au Schéma des Mobilités Actives (-15 K€), à l’ajustement des recettes du portage de repas (-9 K€) et à la baisse de la refacturation des frais de personnel des budgets annexes (- 30 K€ avec une baisse significative du reversement du Budget gestion des déchets de 120 K€, compensée par une hausse des versements des budgets assainissement collectif et à vocation économique).

Les recettes prévisionnelles pour 2026 proposées correspondent principalement aux missions suivantes :

- ✓ service de **portage de repas** sur l'ensemble des 11 communes : 531 K€ (59 000 repas à 9 € HT – pour mémoire le coût du repas est de 9,90 €)
- ✓ accueils des enfants au sein des **2 crèches intercommunales** : 195 K€
- ✓ locations de vélos dans le cadre de la **compétence Mobilité** : 15 K€
- ✓ **partenariats** de l'Office de tourisme, **vente des produits de la boutique et billetterie** : 31,5 K€
- ✓ **remboursements des frais de personnels et de structure** des budgets annexes : env. 1,3 M€
- ✓ aux **refacturations** de personnel à des organismes extérieurs pour des **missions intercommunales** (CLS, manœuvres des écluses, Territoire d'Industrie, SCOT, ...) : 83 K€.

Chapitres 73 – Impôts et taxes et 731– Fiscalité locale : 19,18 M€ (+62 K€)

Un maintien des recettes issues des impôts et taxes, et de la fiscalité locale, **sans augmentation des taux d'imposition des ménages est proposée pour 2026**. La hausse proposée est liée à une prudente dynamique des bases.

Le tableau, ci-après, reprend les taux votés pour 2025 et reconduits en 2026 pour Challans Gois Communauté, en comparaison à la moyenne des taux constatés en 2025 sur les 19 EPCI Vendéens.

	Taux Challans Gois 2025, maintenus en 2026	Moyenne des taux 2025 des 19 EPCI Vendéens
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10,08 %	9,81 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2,23 %	4,09 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	1,00 %	4,35 %
Contribution foncière des entreprises	24,53 %	24,76 %

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 5,32 M€ (+385 K€)

Il est proposé une **inscription prudente pour 2026 pour :**

- les **dotations d'intercommunalité et compensation des EPCI**, portées à hauteur de 2,27 M€ (au vu des éléments transmis) contre 2,13 M€ au BP 25 (+136 K€)
- la **compensation au titre de la Contribution Économique Territoriale** (CVAE et CFE), pour 776 K€ contre 729 K€ au BP 25 (+ 46 K€)
- les **autres attributions de péréquation et de compensation**, maintenues à 368 K€
- une recette **du FCTVA** maintenue à 10 K€, au vu des échanges autour du PLF 2026.

Afin de subventionner les missions et actions proposées en 2026, de nouvelles recettes ont été recherchées et les **subventions de fonctionnement se voient augmenter de plus de 200K€** pour exercer les politiques publiques présentées dans le tableau à suivre.

Le détail des **soutiens financiers principaux mobilisés en 2026, par politique publique**, en € arrondis est présenté ci-après ; ils atteignent **près de 1,9 M€ au BP 2026 contre 1,7 M€ inscrites au BP 2025**.

Total des subventions de fonctionnement des politiques publiques intercommunales	1 892 671 €
Financement de postes de travail	120 135 €
74718 - Etat - Participations (Conseil numérique - Appel à projet - en cours)	12 500 €
74718 - Etat - Participations (poste de chargé Petites villes de demain)	37 635 €
74773 - FEADER - Participations sur le fonctionnel du GAL - animation Leader	70 000 €
Financement de la politique mobilité	81 300 €
4718 - Etat - Participations (Mobilités - dispositif AVELO 3 - réalisation schéma directeur des modes actifs ; aide pour études pré-opérationnelles et communication)	58 000 €
74718 - Etat - Participations (Mobilités - développement covoiturage + étude transport en commun)	23 300 €
Financement de la politique habitat	452 400 €
74718 - Etat - Participations (ANAH - PTRE)	387 400 €
74888 - SyDEV - Participations (Habitat - PTFR)	53 000 €
747888 - CAF - Participations (accueil gens du voyage)	12 000 €
Financement de la politique transition écologique	134 336 €
7473 - Département - Participations (Site de la Cautuère)	13 500 €
747888 - OFB - Participations (étude atlas biodiversité)	62 336 €
747888 - SyDEV - Participations (poste PCAET)	9 000 €
747888 - SyDEV - Participations (événement sensibilisation)	3 000 €
747888 - SyDEV - Participations (études de structure ; bonus solaire dans le cadre de la PTRE)	15 000 €
747888 - DRAAF - Appel à projet Programme National pour l'Alimentation	31 500 €
Financement de la politique santé, solidarité et seniors	128 000 €
7473 - Département - Participations (Ateliers seniors-prévention)	15 000 €
74771 - FSE - actions de prévention santé-séniors	50 000 €
747888 - ARS - Participations (CLS)	59 000 €
747888 - MSA- Participations (Prévention seniors)	4 000 €
Financement de la politique petite enfance et jeunesse	976 500 €
747888 - CAF - Participations (petite enfance et jeunesse)	976 500 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 35 K€ (-3,6 K€)

Ce chapitre 75 recouvre en 2025 les **revenus des immeubles** (essentiellement bâtiment Port du Bec et logements saisonniers).



Pour 2026, malgré une **inscription particulièrement prudente** des recettes de fonctionnement et sans **aucune hausse des taux d'impôts et taxes des ménages**, les **recettes supplémentaires extérieures** inscrites au BP 2026 sont essentiellement celles **mobilisées** pour assurer les **politiques publiques locales de développement** (aménagement, habitat, fonds européens), **de proximité** (mobilité douce et active, petite enfance et jeunesse,...), **de solidarité** (prévention, santé, actions à destination des seniors, numérique) **et d'environnement** (PCAET, site de la Cautuère, souveraineté alimentaire).

1-2 Budget principal – Dépenses réelles de fonctionnement

Dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le 6 novembre 2025, le Rapport d'Orientation Budgétaire adressé à l'ensemble des élus de l'Assemblée rappelait la **lettre de cadrage budgétaire 2026**, arrêtée en mai 2025, exigeant une **baisse des charges à caractère général et celles de gestion courante**.

Lors des phases préparatoires des budgets conduites par les services, en lien étroit avec les Vice-Présidents ainsi que lors des dialogues de gestion réunissant le Président, le Vice-Président en charge des finances et les Vice-Présidents thématiques, et, au sein des Commissions thématiques, une **attention particulière** a été portée sur ces 2 lignes.

Les dépenses réelles de fonctionnement affichent, au total, une baisse de 1,31 %. Depuis le début du mandat, celles-ci ont connu une évolution constante, conformément aux **nouvelles actions communautaires du projet de territoire**.

Une présentation synthétique par chapitre pour 2026, par comparaison au BP 2025, est ci-après opérée.

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 26/BP 25	
			En valeur	En %
Total réel	23 420 869,84 €	23 115 087,14 €	305 782,70 €	-1,31%
011 - Charges à caractère général	4 140 109,36 €	4 077 624,95 €	- 62 484,41 €	-1,51%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 580 470,28 €	6 752 453,73 €	171 983,45 €	2,61%
014 - Atténuations de produits	8 420 699,91 €	8 420 699,91 €	0,00 €	0,00%
65 - Autres charges de gestion courante	4 188 244,45 €	3 784 235,03 €	- 404 009,42 €	- 9,65%
66 - Charges financières	86 245,84 €	75 473,52 €	- 10 772,32 €	- 12,49%
67 - Charges spécifiques	5 100,00 €	4 600,00 €	- 500,00 €	- 9,80%

Une analyse, par chapitre, des recettes prévisionnelles de fonctionnement 2026 par rapport au BP 2025 sur les principales variations est à suivre.

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 4,07 M€ (-62 K€)

Pour 2026, une **enveloppe de 4,07 M€** est proposée au chapitre 011, contre 4,14 M€ en 2025, correspondant à une baisse de 62 K€, **soit - 1.51%**. Le tableau ci-après reprend les variations significatives entre les BP 2025 et 2026.

Les comptes du chapitre 011 regroupent notamment toutes les **charges non liées directement aux ressources humaines, mais nécessaires au fonctionnement quotidien** (fournitures de matériel et consommables ; locations ; entretien, maintenance, réparations ; primes d'assurances ; prestations de service ; frais postaux ; téléphonie ; abonnements ; taxes et impôts,...).

Principales évolutions positives (+365 K€)	Principales évolutions à la baisse (-428 K€)
Frais de télécommunication (60 K€ contre 45 K€) automatisation écluses, abonnements logements déplaçables Fournitures administratives au vu du budget exécuté (13 K€ contre 9 K€) avec baisse par rapport à projection fin 2025	Honoraires, conseils (230 K€ contre 239 K€) correspondant principalement aux frais d'AMO pour la CTG 5Convention Territoriale Globale) et aux frais d'animation pour la semaine de la mobilité, revus à la baisse et Honoraires pour formations (69 K€ contre 73 K€) en baisse de 4 K€, liée à la formation exceptionnelle paie en 2025 pour le SIRH (<i>Système d'Information pour les Ressources Humaines</i>)
Locations de matériel roulant pour les travaux sur les digues par les éclusiers (13 K€ contre 10 K€) Coût d'entretien du linge pour les crèches (39 K€ contre 36 K€) et Alimentation (73 K€ contre 68 K€) pour les crèches	Energie, électricité, carburants (135 K€ contre 148 K€) estimée au plus près des consommations Maintenance (105 K€ contre 130 K€) suite aux estimations revues à la baisse pour la maintenance pour le campus et pour le logiciel « bibliothèques »
Contrats de prestations de service (1 M€ contre 835 K€ ; env. + 244 K€) : pour politique de l'habitat (+ 190 K€), contrat avec ELISE/volet Transition écologique (+ 10 K€), gestion aire d'accueil des gens du voyage (+ 10 K€), coût des lignes de natation (+ 20 K€), politique mobilité (+ 13 K€)	Frais de réception (38 K€ contre 41 K€) optimisés selon les besoins des différents services Frais d'affranchissement (17 K€ contre 20 K€) en baisse étant donné la réduction des courriers sortants et frais de télécommunication (- 30 K€) Catalogues et imprimés (110 K€ contre 129 K€) & Foires et expositions (23 K€ contre 28 K€), moins de besoins estimés
Assurances (52 K€ contre 46 K€), + 6 K€ pour les logements déplaçables	Transports (240 K€ contre 285 K€) pas d'expérimentation proposée pour ne pas présager des décisions des nouvelles équipes

Remboursement des frais aux communes (376 K€ contre 360 K€) hausse liée au remboursement des spectacles scolaires auprès de la Ville de Challans	Entretien et réparation sur bâtiments et voirie (136 K€ contre 209 K€) liée à une prévision à la baisse des travaux d'urgence
Fournitures de petits équipements (66 K€ contre 60 K€) : matériel animation pour la transition écologique, petits équipements pour logements déplaçables, matériel pour les journées Olympiques, matériel pour prévention routière,...	Etudes et recherches (328 K€ contre 500 K€), inflexion liée aux études déjà engagées en 2025
Publications (103 K€ contre 98 K€) pour la signalétique des bâtiments, message musical d'attente, événement « <i>Viens voir on se bouge</i> », panneaux d'orientation	Achats de prestations (401 K€ contre 408 K€), pour l'achat des repas (sur la base de 59 000 repas à 6.80 € HT)
	Cotisations diverses (28 K€ contre 47 K€), liée notamment à la cotisation pour l'accès Université budgété en 25

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 3,78 M€ (-404 K€)

Pour 2026, une **enveloppe de 3,78 M€** est proposée au chapitre 65, contre 4,18 M€ en 2025, correspondant à une baisse de 404 K€, **soit - 9.65%**. Le tableau ci-après reprend les variations significatives entre les BP 2025 et 2026.

Les comptes du chapitre 65 regroupent notamment toutes les **dépenses de gestion courante spécifiques** marquées par leur diversité ou leur caractère ponctuel (redevances, subventions aux personnes de droit privé et associations, indemnités, contributions obligatoires, ...).

Principales évolutions positives (+125 K€)	Principales évolutions à la baisse (-529 K€)
Contribution au SDIS (755 K€ contre 751 K€)	Prise en charge des déficits des budgets annexes (714 K€ contre 1,1 M€, <i>soit - 387 K€</i> : - 252 K€ pour le budget Ateliers relais - 70 K€ pour le budget Activités économiques - 75 K€ pour le budget des Presnes + 9,8 K€ pour le budget PILVO)
Subventions de fonctionnement aux Associations (468 K€ contre 370 K€) correspondant principalement à la revalorisation de la subvention versée au VCB (pour 55 K€), aux nouveaux soutiens à la CPTS (13,5 K€) et au CDOS (7,5 K€), et, pour erreur d'inscription pour NOV FM en 2024 (+16,7 K€)	Contribution obligatoire (Prestalis pour NOVA) ajustée (550 K€ contre 600 K€) ; <i>pour mémoire contribution dégressive contractuelle sur 5 ans</i> Autres contributions , baisse liée à la contribution au SMMBO (40 K€ contre 80 K€) Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés (-5 K€ / imputation ici au lieu de « autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés ») et optimisation licences Adobe (-1 K€)

Droits d'utilisation informatique en nuage (79 K€ contre 61 K€) : logiciel INETUM-instruction (+5 K€) ; pour l'Office de Tourisme (+3 K€) ; pour le SIG/PCRS (+5 K€ -imputation ici au lieu de « autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés ») ; pour l'économie (+4 K€) ; logiciel (+1 K€) pour la communication	Subventions aux entreprises privées (5 K€ contre 10 K€), soutien ajusté pour le soutien pour des études de structures panneaux photovoltaïques Secours d'urgence (Ukraine) en baisse de 0,5 K€ (3,5 K€ contre 4 K€) au vu des dépenses réalisées depuis 4 ans
Formations élus (5 K€ contre 3 K€) pour accompagner les nouvelles équipes issues des élections dans l'acquisition des connaissances nécessaires pour le mandat	Autres charges de gestion courante (15 K€ au lieu de 55 K€), baisse correspondante aux indemnités d'éviction pour le terrain de grand passage Frais de missions et déplacements élus (2 K€ contre 2,5 K€ inscrits en 2025)

Chapitre 014 – Atténuations de produits : 8,42 M€ (pas de variation)

Ce chapitre regroupe principalement :

- Le **FNGIR** (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) figé à 1,15 M€
- Le **versement financier aux 11 communes (attributions de compensation)** : 7,14 M€

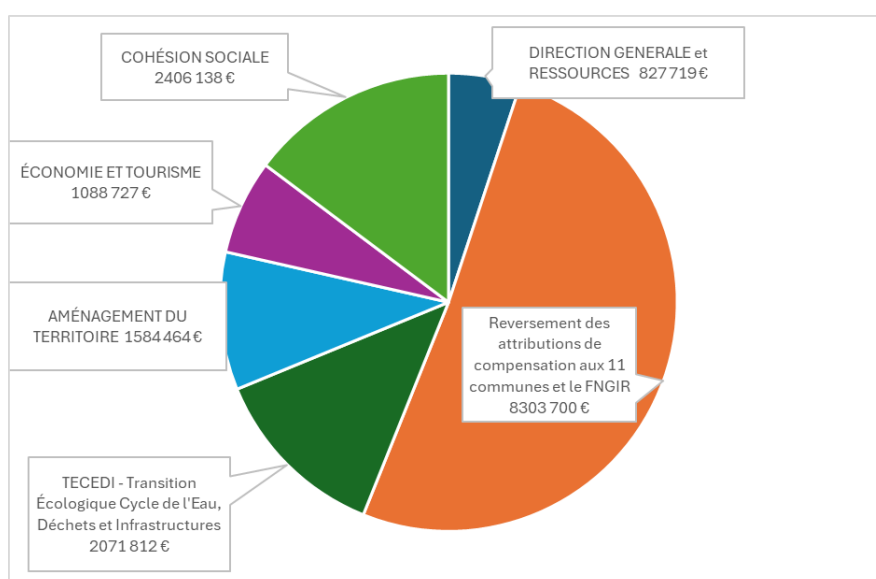
Une présentation, par politique publique, des dépenses principales de fonctionnement proposées pour 2026 aux 011, 014 et 65 est à suivre.



Ce sont **plus de 16 M€** de dépenses réelles de fonctionnement inscrites au budget principal pour **conduire les politiques publiques intercommunales**.

RESSOURCES ET DIRECTION GENERALE dont 8,3M€ Attributions de Compensation aux 11 communes et FNGIR	9 131 419 €
dont le versement des attributions de compensation aux 11 communes et le FNGIR	8 303 700 €
TECEDI - Transition Écologique Cycle de l'Eau, Déchets et Infrastructures	2 071 812 €
TRANSITION ECOLOGIQUE	282 132 €
CYCLE DE L'EAU - Assainissement collectif et non collectif	18 410 €
GEMAPI (dont 670 K€ pour les syndicats gémapiens et 100K€ pour travaux d'urgence)	847 110 €
PREVENTION ET GESTION DES DECHETS	34 910 €
INFRASTRUCTURES	134 250 €
Contribution au SDIS	755 000 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1 584 464 €
HABITAT ET OBSERVATOIRE (dont 513 K€ pour le Pacte Territorial France Rénov)	676 877 €
LOGEMENTS DEPLACABLES	59 427 €
ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	139 467 €
PLANIFICATION ET URBANISME	263 667 €
MOBILITES (dont 150 K€ Yolé Bus, 55 K€ gestion loc. vélo longue durée, 45 K€ transport collectif)	402 967 €
SIG	42 060 €
ÉCONOMIE ET TOURISME	1 088 727 €
ECONOMIE (dont 566 K€ au titre des subventions annexes économiques)	739 217 €

TERRITOIRE D'INDUSTRIE	26 800 €
CAMPUS	63 400 €
TOURISME (dont 90 K€ pour campagne de com annuelle et publications, 58 K€ pour subventions aux Associations, 22 K€ pour le BIT de Challans)	259 310 €
COHÉSION SOCIALE	2 406 138 €
PETITE ENFANCE	226 685 €
SANTE, SOLIDARITE ET SENIORS (portage repas, santé et prévention, numérique, France services)	553 180 €
JEUNESSE ET SPORTS (animation jeunesse, prévention routière, animation sportive, NOVA)	1 445 598 €
COORDINATION ET MEDIATION CULTURELLES	180 675 €
Total général	16 282 560 €



Les **propositions budgétaires 2026** traduisent la **volonté de préserver la capacité d'action et de décision des futurs élus**, tout en garantissant la continuité des engagements communautaires.

Les **nouvelles dépenses inscrites** au BP 2026 correspondent principalement à la poursuite des **actions déjà engagées au service du territoire** :

- ✓ Politique de **protection des biens et des populations face à la mer** : automatiser des écluses, matériel pour entretien des digues
- ✓ Dépenses structurelles liées au fonctionnement des **crèches communautaires et aux actions à destination de la jeunesse**
- ✓ **Contrat local de Santé** et soutien à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- ✓ Poursuite de la **politique de l'habitat**
- ✓ Engagement en faveur de la **santé et la pratique sportive** (organisation des journées du sport, interventions du CDOS, soutien au VCB,...)
- ✓ Poursuite des actions de **promotion et valorisation touristique du territoire**.

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 6,75 M€ (+171 K€)

Dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le 6 novembre 2025, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) adressé à l'ensemble des élus de l'Assemblée rappelait la **lettre de cadrage budgétaire 2026**, arrêtée en mai 2025, exigeant des charges de personnel contenues, avec une **progression limitée à + 1% (hors augmentation du taux de contribution employeur à la CNRACL** (Caisse nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) et **l'indice GVT** (Glissement Vieillesse Technicité), lequel permet d'évaluer la masse salariale liée au vieillissement et à l'avancement de carrière des agents.

Pour 2026, une **enveloppe de 6,75 M€** est proposée au chapitre 012 du budget principal, contre 6,58 M€ en 2025, correspondant à une variation de 171 K€, soit 2.61 %, sans tenir compte de l'évolution du taux de CNRACL et du GVT.

Il est ci-dessous présenté les BP 2025 et 2026, avec une évolution de 1%, hors augmentation CNRACL et GVT.

	BP 2025	BP 2026	Variation BP 2026/2025	BP 2026 Hors CNRACL et GVT	Variation BP 2026/2025
Budget principal	6 580 470,28 €	6 752 454,73 €	2.61 %	6 647 453,73 €	1,02%

Les **comptes du chapitre 012** regroupent globalement toutes les **charges de personnel directes et connexes**, indispensables au déploiement des missions et actions d'une collectivité (salaires, traitements et indemnités ; cotisations sociales patronales ; frais de personnel mis à disposition, ...). Le ROB transmis aux membres de l'Assemblée délibérante pour le débat du 6 novembre 2025, détaillait dans ses pages 21 à 31, les crédits proposés pour le chapitre 012.

Est, ci-dessous, repris l'impact budgétaire des **propositions de recrutements permanents** envisagés pour 2026 :

Proposition recrutements permanents 2026	Durée	BP 2026
<i>Agriculture et souveraineté alimentaire (prévu au BP 25 pour 20 K€)</i>	12 mois	40 226,13 €
<i>Responsable du service Habitat (poste gelé en effectif et supprimé au budget 2025)</i>	3 mois	14 268,61 €
<i>Poste de chargé de projet modes actifs</i>	9 mois	30 090,40 €
TOTAL		84 585,14 €

Le tableau ci-après présente **l'impact budgétaire de l'ensemble des éléments suivants** :

- l'impact des **recrutements permanents effectués en N-1**, détaillés dans le ROB
- les dépenses liées à des **recrutements proposés en 2026**, rappelés ci-dessus
- les **dépenses obligatoires impactantes** financièrement sur 2026 (CNRACL et GVT notamment)
- les **besoins en personnels temporaires** pour remplacements, pics d'activité (8 ETP dont 4 pour le service Petite enfance)
- le coût de la **politique d'apprentissage** portée au sein de la collectivité (3 alternants)
- les **dépenses relevant d'autres comptes** (personnel municipal affecté à l'EPCI, l'intérim, les œuvres sociales, les assurances statutaires, ...).

	BP 26
Personnels statutaires	6 084 142,25 €
<i>Permanents</i>	5 788 565,84 €
CNRACL (+3% par an jusqu'en 2028)	70 000,00 €
<i>Recrutements 2025 à temps plein</i>	105 991,27 €
<i>Recrutements 2026</i>	84 585,14 €
<i>GVT</i>	35 000,00 €
Personnels temporaires	420 312,48 €
<i>Remplacements/absences</i>	312 859,11 €
<i>Saisonniers</i>	48 128,89 €
<i>Apprentissage</i>	59 324,48 €
Autres comptes	248 000,00 €
6215 – <i>Personnel communal affecté à l'EPCI (service Marchés publics de la Ville de Challans principalement) *</i>	35 000,00 €
6218 - <i>Intérim</i>	55 000,00 €
6455 - <i>Assurance statutaire</i>	120 000,00 €
6474 - <i>CNAS/FDAS</i>	28 000,00 €
6475 - <i>Visites médicales, pharmacie</i>	4 000,00 €
6488 – <i>Autres (participation diverses – exple frais ostéopathie)</i>	6 000,00 €
TOTAL BP – Budget principal	6 752 454,73 €

*Compte 6215 : Il est précisé que les coûts liés à la convention de service commun avec la Ville de Challans pour le volet informatique sont prévus au chapitre 011 (compte 62875 - remboursements de frais aux communes membres du Groupement à Fiscalité Propre), avec un budget de 318 K€.

Afin de disposer d'une **vision consolidée des budgets en termes de ressources humaines nécessaires pour assurer les compétences, missions et actions de Challans Gois**, une présentation des chapitres 012 des budgets principal et annexe gestion des déchets est, ci-après, opérée (en € arrondis).

	BP 2025	BP 2026	Variation BP 2026/2025	BP 2026 Hors CNRACL et GVT	Variation BP 2026/2025
Budget principal	6 580 470 €	6 752 454 €	3%	6 647 453 €	1%
Budget annexe gestion des déchets (Infos : Pour 2025 : 895 600€ + 1 049 550€ reversés au Budget principal – Pour 2026 : 1 063 390€ + 928 960€ reversés au B.Pal)	1 945 151 €	1 992 351 €	2%	1 992 351 €	2%
Budgets consolidés 012	8 525 621 €	8 744 805 €	3%	8 639 805 €	1%
Coût RH hors flux de transfert entre budgets principal et annexe gestion des déchets	7 476 071 €	*7 815 845 €	3%	7 710 845 €	1%

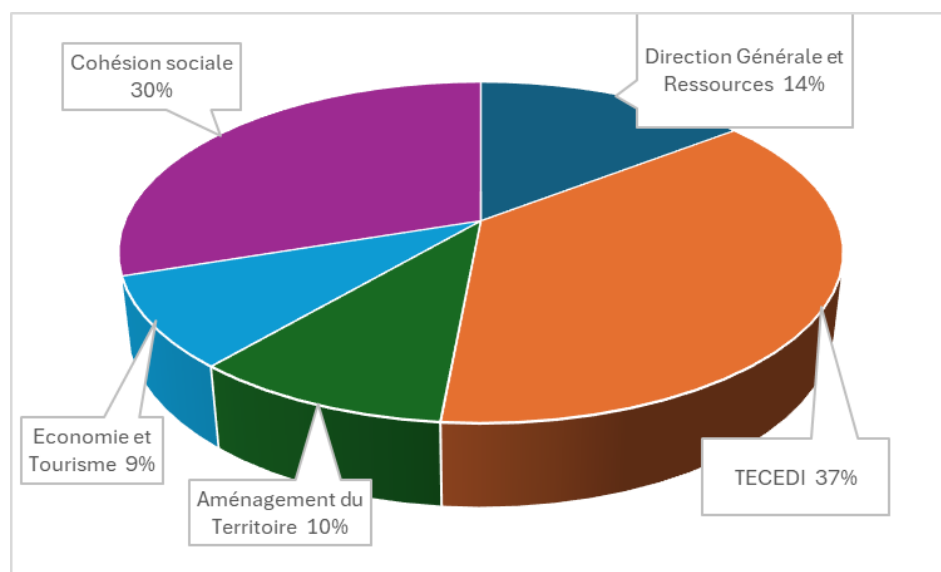
*BP 2026 : 8 744 805 – 928 960 = 7 815 845 €

Enfin, une présentation du budget consacré aux ressources humaines pour 2026, **ventilée par politique publique** et neutralisant le reversement de 928 K€ du budget “gestion des déchets”, est proposée ci-après et, illustrée (en euros arrondis).

Direction Générale et Ressources	1 137 240 €
TECEDI *	2 885 992 €
Aménagement du Territoire	765 233 €
Economie et Tourisme	673 108 €
Cohésion sociale	2 354 272 €
Total	7 815 845 €

* TECEDI Transition Ecologique, Cycles de l'Eau, Déchets et Infrastructures	2 885 992 €
Transition écologique	119 385 €
Cycle de l'eau	245 664 €
GEMAPI	315 981 €
Déchets BP (829 990€) + Budget déchets avec reversement neutralisé (1 063 390€)	1 893 381 €
Infrastructures	311 581 €

Le graphique à suivre traduit la part des ressources humaines pour chacune des politiques publiques portées par Challans Gois Communauté.



Pour 2026, les **ressources humaines** de la collectivité **représenteraient 27 à 28 % du budget** (contre 42,4 pour le ratio national).

Dans le ROB, un focus détaillé sur les recettes attendues sur le Budget principal, en termes de Ressources humaines a été réalisé, elles s'élèvent à **1,58 M€**.

Chapitre 66 – Charges financières : 75,4 K€ (-10,7 K€)

Ce chapitre recouvre les **intérêts réglés à l'échéance** (intérêts sur un emprunt correspondant à la rémunération du prêteur pour la période écoulée) et les **ICNE** (Intérêts Courus Non Échus) (intérêts accumulés depuis la dernière échéance mais qui ne sont pas encore arrivés à la date de paiement, représentant une charge financière constatée comptablement avant d'être effectivement réglée).

La **collectivité n'ayant pas contracté de nouveaux emprunts depuis 2022**, les intérêts sont en baisse.

Chapitre 67 – Charges spécifiques : 4,6 K€ (contre 5 K€ au BP 25)

Ce chapitre correspond aux éventuels titres annulés sur les exercices précédents, notamment pour les services Petite enfance et Office de Tourisme.

1-3 Traduction consolidée des chapitres 011, 014, 65 et des ressources humaines à travers les politiques publiques conduites par Challans Gois Communauté, en section de fonctionnement (en € arrondis)

	Ressources Humaines	Chapitres 011, 014 et 065	Total
Direction Générale et Ressources	1 137 240 €	9 131 418 €	10 268 658 €
TECEDI	2 885 992 €	2 071 812 €	4 957 804 €
Transition écologique	119 385 €	282 132 €	401 517 €
Cycle de l'eau	245 664 €	18 410 €	264 074 €
GEMAPI	315 981 €	847 110 €	1 163 091 €
Déchets	1 893 381 €	34 910 €	1 928 291 €
Infrastructures	311 581 €	134 250 €	445 831 €
Contribution au SDIS		755 000 €	755 000 €
Aménagement du Territoire	765 233 €	1 584 465 €	2 349 698 €
Habitat et Observatoire	158 215 €	676 877 €	835 092 €
Logements déplaçables		59 427 €	59 427 €
Accueil des gens du voyage		139 467 €	139 467 €
Planification et Urbanisme	421 355 €	263 667 €	685 022 €
Mobilités	111 795 €	402 967 €	514 762 €
SIG	73 868 €	42 060 €	115 928 €
Economie et Tourisme	673 108 €	1 088 727 €	1 761 834 €
Economie	181 756 €	739 217 €	920 973 €
Territoire d'industrie	61 522 €	26 800 €	88 322 €
Campus	50 695 €	63 400 €	114 095 €
Tourisme	379 135 €	259 310 €	638 445 €
Cohésion sociale	2 354 272 €	2 406 138 €	4 760 410 €
Petite Enfance	1 576 186 €	226 685 €	1 802 871 €
Santé, solidarité et seniors	468 250 €	553 180 €	1 021 430 €
Jeunesse et sports	237 423 €	1 445 598 €	1 683 021 €
Coordination et médiation culturelles	72 413 €	180 675 €	253 088 €
Total	7 815 845 €	16 282 560 €	24 098 405 €

1-4 Focus sur les dépenses d'ordre en section de fonctionnement

Au titre du chapitre 023, **un virement de 2,88 M€** est proposé, contre 12,5 M€ en 2025 étant donné que le vote du budget 2026 intervient en décembre 2025, avant les comptes administratifs 2025 ; les **résultats n'étant pas connus**, ils ne peuvent pas, en effet, être intégrés au BP 2026, ils le seront au budget supplémentaire, prévu en juin 2026.

	BP 2025	BP 2026
023 - Virement à la section d'investissement	12 500 000 €	2 882 258,43 €
6811 - Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	845 639,37 €	872 091,79 €
Dépenses d'ordre	13 345 639,37 €	3 754 350,22 €

Ce virement à hauteur de 2,88 M€ ne correspond pas à une dépense réelle, c'est une écriture comptable qui traduit un excédent de la section de fonctionnement permettant de **financer les investissements de la collectivité**.

1-5 Budget principal – Recettes d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	19 030 130,43 €	10 395 406,58 €
Résultat	1 685 711,92 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (pas intégrable au moment du vote du BP 26)	1 685 711,92 €	0,00 €
Ordre	13 606 497,30 €	3 754 350,22 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	12 500 000,00 €	2 882 258,43 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	845 639,37 €	872 091,79 €
041 - Opérations patrimoniales (<i>en 25 frais d'études diverses</i>)	260 857,93 €	0,00 €
Réel	3 737 921,21 €	6 641 056,36 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations (<i>en 25 ventes « maison Bois David » et local GGA port du Bec</i>)	760 000,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	963 285,81 €	957 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	1 966 100,40 €	1 962 896,32 €
16 - Emprunts	0,00 €	3 697 775,20 €
27 - Autres immobilisations financières	48 535,00 €	23 384,84 €

Lors du ROB, il avait été proposé et acté qu'aux :

- **chapitre 021**, le virement de la section de fonctionnement serait traduit par un virement de la section de fonctionnement ; il est d'un montant de **2,88 M€** ;
- **chapitre 16**, un **emprunt d'équilibre** serait inscrit étant précisé qu'il ne serait pas mobilisé au vu de l'affectation des résultats en juin 2026, il est d'un **montant de 3,69 M€**.

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 957 K€

Ce chapitre retranscrit notamment le FCTVA, évalué pour 2026 sur une base de dépenses d'investissement à hauteur de 5,84 M€ x 16,404% ; taux en vigueur au moment de l'élaboration budgétaire 2026.

Chapitre 13 – Subventions d’investissement : 1,96 M€

Au titre des investissements intercommunaux, Challans Gois Communauté mobilise des subventions pour ses projets intercommunaux. Le tableau ci-après les retrace.

Chapitre 13- Subventions d’équipement	BP 2026
Politique habitat	370 900 €
Politique mobilités	40 000 €
Politique économie (Campus connecté à 2 Pas)	439 000 €
Politique petite enfance (crèche Les P’tits Loups)	200 000 €
Politique solidarité (camion frigorifique pour le portage de repas)	29 105 €
Politique transition écologique (Aménagements site de la Cautuère & Programme plantation de haies)	98 000 €
Politique cycle de l'eau (GEMAPI)	719 763 €
Politique générale – services généraux	66 128 €
Total	1 962 896 €

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières : 23,38 K€

Ce chapitre retrace les remboursements des avances remboursables effectuées dans le cadre des aides dites « résilience » et « dispositif grille aviaire ».

Ces 2 lignes cumulées (chapitres 13 et 27) s’élèvent à 1,98 M€.

1-6 Budget principal – Dépenses d’investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	14 956 564,37 €	10 395 406,58 €
Ordre	263 962,60 €	9 054,32 €
Hors opérations	263 962,60 €	9 054,32 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 104,67 €	9 054,32 €
041 - Opérations patrimoniales	260 857,93 €	0,00 €
Réel	14 692 601,77 €	10 386 352,26 €
Hors opérations	3 316 903,41 €	3 174 281,26 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	429 091,65 €	430 181,26 €
20 - Immobilisations incorporelles	168 938,19 €	236 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 091 153,90 €	562 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 294 641,51 €	1 396 100,00 €
23 - Immobilisations en cours	115 578,16 €	147 000,00 €
27 - Autres immobilisations financières	217 500,00 €	402 500,00 €
Opérations	11 375 698,36 €	7 212 071,00 €
101 - CENTRE AQUATIQUE	173 509,71 €	0,00 €
104 - RECONSTRUCTION MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS	401 000,00 €	730 000,00 €
110 - ZAC DE LA ROMAIZIERE	2 040 000,00 €	2 050 000,00 €
111 - STRATEGIE MODES ACTIFS	1 939 529,91 €	1 330 000,00 €

112 - HABITAT PRIVE 2021-2025	462 043,00 €	648 145,00 €
113 - HABITAT PUBLIC	1 065 500,00 €	591 000,00 €
114 - AIRE GENS DU VOYAGE	59 340,00 €	0,00 €
115 - AMENAGEMENT DU TERRAIN DE GRANDS RASSEMBLEMENTS	430 000,00 €	450 000,00 €
116 - REALISATION DE LOGEMENTS SAISONNIERS MOBILES	1 145 785,36 €	0,00 €
132 - GEMAPI	2 635 000,00 €	931 926,00 €
141 - SIEGE ADMINISTRATIF	17 623,20 €	0,00 €
144 - AGRANDISSEMENT DES LOCAUX ADMIN ET INTEGRATION D'UN CENTRE TECHNIQUE	150 000,00 €	120 000,00 €
123 - CAMPUS	783 000,00 €	35 000,00 €
142 - MAISON REGIONALE DES PATRIMOINES VIVANTS	73 367,18 €	326 000,00 €

Présentation détaillée des dépenses d'investissement hors opérations (en € arrondis)

Total hors opérations	3 174 281 €
16-Emprunts et dettes assimilées	430 181 €
20-Immobilisations incorporelles Standard tél. : 120 K€ - PLUI : 80 K€ - Frais insertion GEMAPI : 1K€ Etude formation présentiel : 20 K€ - Logiciel bibli. : 15 K€	236 000 €
204-Subventions d'équipement versées Soutien aux 11 communes dans le cadre du Contrat région (reliquat) : 156 K€ Aide à la plantation de haies : 10 K€ Soutien au projet d'abattoir Salvaé : 87 K€ Soutien à l'habitat inclusif sur les communes du territoire : 121 K€ Aide à l'immobilier d'entreprise : 88,5 K€ Aide à la réhabilitation SPANC : 100K€,...	562 500 €
21-Immobilisations corporelles - Voir précisions à suivre – focus	1 396 100 €
23-Immobilisations en cours Bâtiment Passage du Gois + carrelage aire d'accueil	147 000 €
27-Autres immobilisations financières Challans Gois Energie : 135 K€ - Avances entreprises LEADER : 67,5 K€ Soutien au projet de méthanisation : 200 K€	402 500 €

Focus sur le chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 1,39 M€

Cette ligne budgétaire couvre notamment et **principalement les projets à suivre**, en € arrondis.

Opportunités d'acquisitions foncières	500 K€
Aménagement de La Cautuère ENS (Espace Naturel Sensible)	192 K€
Flotte automobile intercommunale décarbonée	195 K€
Balisage et autres pour randonnées pédestres	115 K€
Insonorisation et climatisation du siège communautaire	100 K€
Renouvellement parc de photocopieurs et ordinateurs	70 K€
Infrastructures au titre de la politique Mobilité	56 K€
GER NOVA (Gros Entretien et Renouvellement), en cas de potentiel besoin	45 K€
Équipement numérique des nouveaux élus	20 K€

Petit mobilier, du flocage véhicules, signalétique extérieure, petit équipement informatique	19 K€
Renouvellement des équipements des Bureaux d'Information Touristique	10 K€
Acquisition de nettoyeurs ozone pour les véhicules du portage de repas et les locaux de la petite enfance	8,8 K€
Acquisition d'une remorque pour des événements sportifs	8 K€
Automatisation des écluses et acquisition de petits matériels pour l'entretien des digues	6 K€



Une consolidation des dépenses et recettes d'investissement du budget primitif principal proposé pour 2026, par politique publique, est présentée ci-après.

Près de 10 M€ consacrés aux projets structurants pour le territoire intercommunal.

	2026 dépendances investissement	2026 recettes investissement
Aménagement du territoire	5 841 145 €	410 900 €
Economie et tourisme	794 000 €	462 385 €
Cohésion sociale	856 800 €	229 105 €
Transition écologique, cycle de l'eau, déchets et infrastructures (TECEDI)	2 079 126 €	862 909 €
Direction générale & Ressources	385 100 €	20 983 €
Total investissements 2026 (dépendances réelles et hors chapitre 16)	9 956 171 €	1 986 281 €

Les principaux projets pour chacune de ces politiques publiques sont recensés ci-après.

Aménagement du territoire 5,84 M€	Soutiens à l'habitat privé et public Politique de la mobilité (abris vélos, études pour aménagement de nouvelles pistes cyclables, soutiens aux projets communaux en lien avec la mobilité active,...) Réserve foncière pour projets intercommunaux
Economie et Tourisme 794 K€	Aides à l'immobilier d'entreprise Finalisation du Campus connecté à 2 pas et étude d'une offre complémentaire Aménagements sentiers de randonnée Projet d'aménagement du bâtiment au passage du Gois
Cohésion sociale 856 K€	Reconstruction de la crèche Les P'tits Loups Équipements pour le service Portage de repas (véhicule frigorifique) Nettoyeurs ozone pour les véhicules du portage de repas et les locaux de la petite enfance Matériels pour événements et animations sportifs Diagnostic sur les bâtiments du Haras des Presnes (projet de réhabilitation de la station de monte en salle d'activités, de réception et d'accueil de groupes) Logiciel bibliothèques

TECEDI 2,07 M€	Aménagement de La Cautuère (Espace Naturel Sensible) Challans Gois Energie Soutien projet de méthanisation Automatisation des écluses Travaux de sécurisation face à la mer – GEMAPI Réalisation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) Flotte automobile décarbonée Etude intégration du Centre Technique Intercommunal au siège communautaire
Direction générale & Ressources 385 100 €	Soutiens financiers des communes dans le cadre du Contrat régional 2026 Matériel informatique et numérisation du standard

2- BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

Nomenclature comptable M57 – Hors taxes

2-1 Budget annexe Ateliers relais – Recettes de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026
Total	1 224 328,16 €	930 534,76 €
Ordre	105 037,64 €	105 037,64 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	105 037,64 €	105 037,64 €
Réel	1 119 290,52 €	825 497,12 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	24 396,12 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 099 290,52 €	781 101,00 €
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	20 000,00 €	20 000,00 €

Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses : 24,39 K€

Remboursement de frais par des tiers sur l'atelier LR 22 Espace multifonctionnel.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 781 K€ (-318 K€ par rapport au BP 25)

Les produits de gestion courante comprennent :

- les **revenus des immeubles**, proposés à hauteur de 515 K€ contre 571 K€, en 2025 ; fléchissement lié à une baisse de locations des locaux.
- d'autres produits de gestion courante pour 8 K€ contre 18 K€ en 2025 (location de l'atelier LR 18 inscrit au BP 2025 et plus au BP 2026 ; à date, pas de demande identifiée de location)
- la **subvention d'équilibre du budget principal versée au budget annexe**, à hauteur de 257 K€ contre 509 K€ au BP 2025.

2-2 Budget annexe Ateliers relais – Dépenses de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026
Total	1 224 328,16 €	930 534,76 €
Ordre	572 166,35 €	551 728,02 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	572 166,35 €	551 728,02 €
6811 - Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	572 166,35 €	551 728,02 €
Réel	652 161,81 €	378 806,74 €
011 - Charges à caractère général	215 770,00 €	193 470,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00 €	43 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	287 005,00 €	55 005,00 €
66 - Charges financières	87 386,81 €	65 331,74 €
67 - Charges spécifiques	2 000,00 €	2 000,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	20 000,00 €	20 000,00 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 193,47 K€ (-22 K€ par rapport au BP 2025)

Les principales lignes mobilisées au titre de ce chapitre sont :

60612 - Fournitures non stockables - Energie – Electricité, à hauteur de 17 K€
615228 - Entretien et réparations sur autres bâtiments, pour 69 K€ (en baisse de 28 K€ par rapport en 2026, au vu de l'exécuté 2025) ; 6156 - Maintenance, à hauteur de 11 K€
6161 - Primes d'assurances multirisques, pour 30 K€ ; 6162 - Assurance obligatoire dommage-construction, à hauteur de 8 K€
6283 - Frais de nettoyage des locaux, avec un budget de 10 K€
63512 - Taxes foncières, pour 35 K€

Chapitre 012 – Ressources humaines : 43 K€ (+3 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre retrace les **charges de personnel affectées par le budget principal au budget annexe** (compte 6215 - Personnel affecté par la commune membre du Groupement à Fiscalité Propre), pour un montant de 43 K€ afin notamment de tenir compte de la **refacturation d'une partie des coûts des collaborateurs du service Economie et également des services transversaux**, mobilisés pour ce budget. Sur le BP 2025, la revalorisation est notamment liée à la mission Territoire d'Industrie.

Chapitre 65 – Autres charges gestion courante : 55 K€ (-232 K€ par rapport au BP 2025)

Au BP 2025, ce chapitre comprenait notamment les **indemnités d'éviction** dans le cadre de l'acquisition d'un bâtiment à proximité du siège communautaire ; le montant prévu pour 2026 correspond, principalement, au solde de ces indemnités et à une ligne budgétaire inscrite au titre de **créances admises en non-valeur**.

Chapitre 66 – Charges financières : 65,33 K€ (-22 K€ par rapport au BP 2025)

La baisse proposée est conséquente au **remboursement anticipé des 2 emprunts**, décidé en 2024, dont 1 a été finalisé en 2025.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 2 K€

Cette ligne est proposée au **même niveau qu'au BP 2025** et correspond à d'éventuels titres annulés sur les exercices antérieurs.

Chapitre 68– Dotations aux provisions et dépréciations : 20 K€

Cette ligne est proposée au **même niveau qu'au BP 2025** pour anticiper des charges futures probables mais incertaines (exple : contentieux) et d'éventuelles pertes de valeur d'un actif.

2-3 Budget annexe Ateliers relais – Recettes d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	2 674 063,42 €	1 188 457,10 €
Ordre	572 166,35 €	551 728,02 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	572 166,35 €	551 728,02 €
Réel	2 101 897,07 €	636 729,08 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	554 000,00 €	285 988,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	244 712,70 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	300 000,00 €	150 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 003 184,37 €	200 741,08 €

Chapitre 024 – Produits des cessions d’immobilisation : 285,98 K€ (-268 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre est proposé à hauteur de 285 K€ correspondant à la cession du LR10 (Challans – Les Judices) inscrit au BP 2025 mais qui sera finalisée en 2026. En 2025 2 cessions étaient prévues.

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : pas d’inscription au BP 2026

Cette ligne traduit les excédents de fonctionnement capitalisés, qui ne peuvent pas être évalués étant donné le vote en décembre 2025.

Chapitre 13 – Subventions d’investissement : 150 K€ (-150 K€ par rapport au BP 2025)

Les subventions correspondent au **reliquat DETR pour ateliers 17,18,19 et 20**.

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 200,74 K€ (-800 K€ par rapport au BP 2025)

Cette inscription correspond à un emprunt d’équilibre ; la baisse de 800 K€ par rapport au BP 2025 s’explique pour 2 raisons :

- un résultat négatif inscrit au moment du vote du BP 2025, en mars 2025, de 693 K€ (au moment du vote du BP 2026 en décembre 2025, les résultats ne sont pas encore connus)
- le budget inscrit au titre des travaux à réaliser (chapitres 21 et 23 de la section dépenses d’investissement) s’élevait au BP 2025 à 1 M€ contre 380 K€ pour 2026.

Ainsi, le besoin de financement au BP 2026 est moins élevé qu’au BP 2025.

2-4 Budget annexe Ateliers relais – Dépenses d’investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	2 674 063,42 €	1 188 457,10 €
Résultat	693 114,14 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	693 114,14 €	0,00 €
Ordre	105 037,64 €	105 037,64 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 037,64 €	105 037,64 €
Réel	1 875 911,64 €	1 083 419,46 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	873 564,88 €	703 419,46 €
21 - Immobilisations corporelles	356 621,74 €	70 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	645 725,02 €	310 000,00 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 703,41 K€ (-170 K€ par rapport au BP 2025)

Cette baisse est liée à l’emprunt affecté au LR2 (Bois-de-Céné – Vendéopôle) d’un montant inscrit à hauteur d’env. 170 K€ en 2025, soldé en 2025 et donc non inscrit au BP 2026.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 70 K€ (-286 K€ par rapport au BP 2025)

Au BP 2026, sont uniquement proposées des dépenses pour la **reprise des menuiseries extérieures du VA de Sallertaine**.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 310 K€ (-335 K€ par rapport au BP 2025)

Au titre de ce chapitre, sont inscrites les dépenses correspondant :

- à la **fin de construction des LR 17** à Saint-Christophe-du-Ligneron (60 K€), **et LR 19** à Beauvoir-sur- Mer (95 K€)
- aux **aménagements complémentaires** sur le **LR 18** (5 K€)
- à la **réhabilitation thermique de l'espace multifonctionnel**, 52 rue du Port (150 K€).

3- BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nomenclature comptable M57 – Hors taxes

3-1 Budget annexe Activités économiques – Recettes de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026
Total	11 497 750,39 €	8 156 460,67 €
Résultat	2 979 755,03 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 979 755,03 €	0,00 €
Ordre	7 620 897,40 €	7 450 785,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 620 897,40 €	7 450 785,40 €
Réel	897 097,96 €	705 675,27 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	568 280,00 €	446 840,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	328 817,96 €	258 835,27 €

Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses : 446,84 K€ (-121 K€ par rapport au BP 2025)

Pour 2025, les **cessions** sont prévues sur les PA Les Judices, les Terres neuves, les Sapinières, le Clos Saint-Antoine, Active Océan 2, les Terres Noires et Le Plessy, pour une **surface globale d'environ 13 000 m²**.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 258,83 K€ (-69 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre retrace la subvention d'équilibre du budget principal versée au budget annexe, à ce niveau au vu d'un besoin en financement moindre.

3-2 Budget annexe Activités économiques – Dépenses de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026
Total	11 497 750,39 €	8 156 460,67 €
Ordre	10 670 652,43 €	7 600 925,40 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 556 475,03 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 114 177,40 €	7 600 925,40 €
Réel	827 097,96 €	555 535,27 €
011 - Charges à caractère général (296 700 € au titre de l'aménagement et 138 576 € au titre de la gestion)	654 476,00 €	435 276,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	39 000,00 €	40 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	5,00 €	5,00 €
66 - Charges financières	119 616,96 €	66 254,27 €
67 - Charges spécifiques	14 000,00 €	14 000,00 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 435,27 K€ (-219 K€ par rapport au BP 2025)

La section de fonctionnement, en dépenses, est notamment marquée par :

- la **poursuite des études d'aménagement** pour de nouvelles tranches : parc d'activités La Féniçière - tranche 4, Le Pôle Activ 'Océan - tranche 5, Joséphine - tranche 4 , parc d'activités Le Bois David
- la DECI (**Défense Extérieure Contre l'Incendie**), pour 5 K€.

Les lignes mobilisées au titre de ce chapitre sont reprises ci-après ; les ajustements sont faits par rapport aux exécutés constatés en 2025.

	BP 2025	BP 2026
AMENAGEMENT	498 280,00 €	296 700,00 €
011 - Charges à caractère général	498 280,00 €	296 700,00 €
6015 - Achats stockés - Terrains à aménager	75 000,00 €	30 000,00 €
6045 - Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)	148 000,00 €	112 400,00 €
605 - Achats de matériel, équipements et travaux	264 000,00 €	133 000,00 €
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	11 280,00 €	21 300,00 €
GESTION	328 817,96 €	258 835,27 €
011 - Charges à caractère général	156 196,00 €	138 576,00 €
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	260,00 €	300,00 €
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	25 790,00 €	12 830,00 €
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	200,00 €	200,00 €
61521 - Entretien et réparations sur terrains	7 250,00 €	12 100,00 €
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	5 000,00 €	0,00 €
6156 - Maintenance	8 300,00 €	8 300,00 €
6161 - Primes d'assurances multirisques	7 500,00 €	3 000,00 €
6284 - Redevance pour services rendus	100,00 €	250,00 €
62871 - Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	2 200,00 €	2 200,00 €
62875 - Remboursements de frais aux communes membres du GFP	78 839,00 €	78 839,00 €
63512 - Taxes foncières	20 557,00 €	20 557,00 €

Chapitre 012 – Ressources humaines : 40 K€ (+1 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre retrace les **charges de personnel affectées par le budget principal au budget annexe** (compte 6215 - Personnel affecté par la commune membre du Groupement à Fiscalité Propre), pour un montant de 40 K€ afin notamment de tenir compte de la **refacturation d'une partie des coûts des collaborateurs du service Economie et également des services transversaux**, mobilisés pour ce budget. Sur le BP 2025, la revalorisation est liée à la mission Territoire d'Industrie.

Chapitre 66 – Charges financières : 66,25 K€ (-53 K€ par rapport au BP 2025)

La baisse de ce chapitre est principalement liée à la **baisse du compte retraçant les intérêts réglés à l'échéance** pour notamment les PA La Féniçière – T3, le Pole Active Océan 2, Les Judices.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 14K€ (crédits proposés pour titres annulés).

3-3 Budget annexe Activités économiques – Recettes d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	11 614 588,71 €	8 073 721,95 €
Ordre	10 670 652,43 €	7 600 925,40 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 556 475,03 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 114 177,40 €	7 600 925,40 €
Réel	943 936,28 €	472 796,55 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	943 936,28 €	472 796,55 €

3-4 Budget annexe Activités économiques – Dépenses d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	11 614 588,71 €	8 073 721,95 €
Résultat	3 370 763,79 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 370 763,79 €	0,00 €
Ordre	7 620 897,40 €	7 450 785,40 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 620 897,40 €	7 450 785,40 €
Réel	622 927,52 €	622 936,55 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	622 927,52 €	622 936,55 €

4-BUDGET ANNEXE

PARC INDUSTRIEL LOIRE VENDÉE OCÉAN – PILVO

Nomenclature comptable M57 – TTC

4-1 Budget annexe PILVO – Recettes de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026
Total	40 130,00 €	50 000,00 €
Réel	40 130,00 €	50 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	40 130,00 €	50 000,00 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 50 K€ (-9,87 K€ par rapport au BP 2025)

Cette ligne correspond à la prise en charge du déficit par le budget principal.

4-2 Budget annexe PILVO – Dépenses de fonctionnement

	BP 2025	BP 2026
Total	40 130,00 €	50 000,00 €
Réel	40 130,00 €	50 000,00 €
011 - Charges à caractère général	35 130,00 €	35 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 000,00 €	1 500,00 €

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 35 K€

Ce chapitre retrace principalement :

- des remboursements de frais au budget principal, pour 500 €
- les coûts d'électricité et de maintenance, à hauteur de 900 €
- des frais d'entretien et de réparations, pour 20 K€ (fauchage/entretien paysager)
- un budget communication, pour 10 K€ (nouvelle signalétique et supports promotionnels)
- les taxes foncières à hauteur de 3,6 K€.

Chapitre 012 – Ressources humaines : 15 K€ (+10 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre retrace les **charges de personnel affectées par le budget principal au budget annexe** (compte 6215 - Personnel affecté par la commune membre du Groupement à Fiscalité Propre), pour un montant de 15 K€ afin notamment de tenir compte de la **refacturation d'une partie des coûts des collaborateurs du service Economie et également des services transversaux**, mobilisés pour ce budget. Sur le BP 2025, la **revalorisation est liée à la mission Territoire d'Industrie**.

4-3 Budget annexe PILVO – Recettes d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	669 287,04 €	40 000,00 €
Réel	669 287,04 €	40 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 829,38 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	664 457,66 €	40 000,00 €

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : pas d'inscription au BP 26

Ce chapitre retraçant notamment **les excédents de fonctionnement capitalisés au BP 2025**, il ne peut pas être renseigné étant donné le vote du budget en décembre 2025, avant les résultats de l'année.

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 40 K€

L'emprunt ici inscrit est un **emprunt d'équilibre qui ne sera pas mobilisé**.

4-4 Budget annexe PILVO – Dépenses d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	669 287,04 €	40 000,00 €
Résultat	629 287,04 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	629 287,04 €	0,00 €
Réel	40 000,00 €	40 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	40 000,00 €	40 000,00 €

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 40 K€

Le budget inscrit à cette section correspond à des études environnementales.

5- BUDGET ANNEXE GESTION DES DECHETS

Nomenclature comptable M4 – TTC

5-1 Budget annexe Gestion des déchets – Recettes d'exploitation

	BP 2025	BP 2026
Total	12 250 731,17 €	6 940 948,96 €
Résultat	5 403 114,86 €	0,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent)	5 403 114,86 €	0,00€
Ordre	20 345,31 €	29 088,97 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	20 345,31 €	29 088,97 €
Réel	6 827 271 €	6 911 859,99 €
013 - Atténuations de charges	0,00 €	12 000,00 €
70 - Produits des services et ventes diverses	6 827 271 €	6 791 159,99 €
74 - Subventions d'exploitation	0,00 €	106 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	1 500,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	1 200,00 €

Etant donné le vote du budget 2026 en décembre 2025, **les résultats d'exploitation n'étant pas connus, ils ne sont pas intégrés à ce stade**. Seules les recettes réelles sont donc précisées ci-dessus.

Chapitre 013 – Atténuation de produits : 12 K€ (+12 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre retrace notamment les remboursements liés aux arrêts de travail des agents, proposés à hauteur de 12 K€ ; budget proposé au BP 2026 au vu des congés maladie constatés en 2025.

Chapitre 70 – Produits des services et ventes diverses : 6,79 M€ (-36 K€ par rapport au BP 2025)

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 25/ BP 26
70 - Produits des services et ventes diverses	6 827 271,00 €	6 791 159,99 €	- 36 111,01 €
7038 - Ventes de produits résiduels	90 000,00 €	90 000,00 €	
706- Prestations de services	6 721 271,00 €	6 688 59,99 €	- 32 611,01 €
707 - Ventes de marchandises	12 000,00 €	8 500,00 €	- 3 500,00 €
7088 - Autres produits d'activités annexes	4 000,00 €	4 000,00 €	

Les recettes de ce chapitre concernent :

- Pour le compte 7038 : les transports de flux vers Trivalis
- Pour le compte 706 : le **produit issu de la redevance incitative, proposée avec une baisse liée à l'ajustement des tarifs**

- Pour le compte 707 : les ventes de composteurs, avec une **baisse proposée** pour 2026, (sur la base de 850 à 10€ contre 1 200 en 2025)
- Pour le compte 7088 : les passages en déchèterie.

Chapitre 74 – Subventions d’exploitation : 106 K€ (+106 K€ par rapport au BP 2025)

Cette recette pour 2026 correspond à un soutien attendu de CITEO.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 1,5 K€

Ce chapitre retrace le FCTVA sur le fonctionnement.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 1,2 K€

Des recettes sont proposées pour la vente, notamment de palettes.

5-2 Budget annexe Gestion des déchets – Dépenses d’exploitation

	BP 2025	BP 2026
Total	12 250 731,17 €	6 940 948,96 €
Ordre	6 043 177,55 €	753 964,94 €
023 - Virement à la section d'investissement	5 194 114,86 €	6 163,63 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	849 062,69 €	747 801,31 €
Réel	6 207 553,62 €	6 186 984,02 €
011 - Charges à caractère général	966 350,00 €	1 006 017,73 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 945 150,91 €	1 992 350,96 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 903 938,30 €	3 003 710,00 €
66 - Charges financières	6 319,21 €	3 905,33 €
67 - Charges exceptionnelles	185 795,20 €	131 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	200 000,00 €	50 000,00 €

Un **virement à la section d’investissement est proposé à hauteur de 6,16 K€** au BP 2025 contre 5,19 M€ au BP 2025 étant donné que les **résultats 2025 ne sont pas connus au moment du vote du budget 2026**.

Les chapitres des dépenses réelles sont détaillés ci-après.

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 1 M€ (+39 K€ par rapport au BP 2025)

Sur ce chapitre, une attention particulière a été portée avec des comptes en variation positive et d’autres en variation négative afin de contenir une hausse à hauteur de 39 K€.

Les comptes les plus significatifs budgétairement sont : fluides et carburants (env. 280 K€), entretien et petit équipement (env. 78 K€), entretien du matériel roulant (env. 170 K€), remboursement des frais au budget principal (env. 110 K€), maintenance (env. 55 K€), achat marchandises (composteurs et bioseaux) (80K€), honoraires et divers (env. 50 K€), assurances (env. 25 K€), publication et divers (30 K€), affranchissements, télécommunications et services bancaires (env. 16 K€), formation (25 K€),....

Certains comptes sont ajustés à la baisse au vu de l'exécuté prévisionnel 2025 ; les comptes impactés en variation positive sont notamment ceux repris dans le tableau à suivre.

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 25/26	Observations
6156 Maintenance	40 000 €	55 700 €	+ 15 700 €	Revalorisation des coûts de maintenance pour engins vieillissants et pour les systèmes de pesage
618 - Divers	-	11 500 €	+ 11 500 €	Traitement de déchets (huîtres et pneus) ; animation écoles ; achat cartes de déchèterie
6226 Honoraires	7 000 €	21 000 €	+ 14 000 €	Prévisions d'honoraires pour cabinet comptable en charge des payes (pas de facturations en 2024/2025)

Chapitre 012 – Charges de personnel : 1,99 M€ (+47 K€ par rapport au BP 2025)

La part des **agents de droit public se réduisant** au fur et à mesure des départs à la retraite ou autres mutations, celle des **agents relevant du droit privé** (SPIC – convention nationale des activités du déchet) **augmente**.

Toutefois il est à noter que, conformément à ce qui est précédemment indiqué au point 1-2/Chapitre 012, **le reversement au budget principal** (traduit au compte 6215) **est proposé à hauteur à 928 K€ contre 1,04 M€ en 2025 (soit -120 K€)**. Il est constaté une hausse équivalente de 120 K€ au compte 6411 pour les salaires des agents de droit privé.

Cette hausse est aussi liée à celle de la cotisation à l'URSSAF (au compte 6451), liée à la part croissante des agents de droit privé.

	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 25/26
	1 945 150,91 €	1 992 350,96 €	47 200,05 €
6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 049 550,10 €	928 960,25 €	-120 589,85 €
6218 - Autre personnel extérieur	116 802,00 €	120 000,00 €	3 198,00 €
6411 - Salaires, appointements,..	501 696,44 €	622 433,25 €	120 736,81 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	161 665,26 €	221 774,56 €	60 109,30 €
6452 - Cotisations aux mutuelles	6 917,07 €	8 476,26 €	1 559,19 €
6453 - Cotisations caisses de retraite	30 151,96 €	37 051,93 €	6 899,97 €
6458 - Cotisations autres organismes sociaux	33 443,08 €	8 729,71 €	-24 713,37 €
6474 - Versements autres œuvres sociales	5 625,00 €	5 625,00 €	0,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	6 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €
648 - Autres charges de personnel (assurance santé, participation mutuelle)	33 300,00 €	33 300,00 €	0,00 €

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 3 M€ (+99 K€ par rapport au BP 2025)

Le chapitre 65 correspond principalement à la **cotisation à TRIVALIS**, Syndicat départemental chargé du traitement des déchets de la Vendée.

Suite à un courrier en date de fin septembre 2025 de Trivalis lié au **coût de la REP** (Responsabilité Elargie des Producteurs) **Produits et Matériaux de Construction et Bâtiment**, il est préconisé de porter à 2,97 M€ la cotisation à Trivalis contre 2,87 M€ en 2025. Etant précisé que les éléments communiqués par le syndicat départemental précise que **le coût pourrait atteindre annuellement 432 K€** (47 K€ pour l'opérationnalité du plâtre) et 385 K€ (suite à la mise en place de la multi-REP).

Par ailleurs, sur ce même chapitre 65, une **baisse de 1,72 K€** est proposée au titre des créances admises en non-valeur et éteintes.

Chapitre 66 – Charges financières : 3,9 K€ (-2,4 K€ par rapport au BP 2025)

Aucun emprunt n'ayant été contracté depuis 2022, cette ligne budgétaire est proposée à la baisse.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 131 K€ (-54,7 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre retrace les titres annulés suite à modification de situation des usagers ou à des erreurs matérielles dans les facturations éditées. Les effets de ces annulations sont constatés avec un décalage ; elles sont **proposées à la baisse au vu des annulations connues à date**.

Chapitre 68 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : 50 K€ (-150 K€ par rapport au BP 2025)

Les **risques sur recouvrement de créances** (titres impayés) sont enregistrés sur cette ligne budgétaire ; des provisions ont régulièrement été inscrites sur les exercices précédents pour atteindre un **montant de 194 K€ en cours, estimé suffisant à date**. Une ligne à hauteur de 50 K€ pour 2026 contre 200 K€ au BP 2025 est donc proposée.

5-3 Budget annexe Gestion des déchets – Recettes d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	6 958 435,83 €	1 326 228,97 €
Résultat	383 935,08 €	0,00 €
Ordre	6 043 177,55 €	753 964,94 €
021 - Virement de la section d'exploitation	5 194 114,86 €	6 163,63 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	849 062,69 €	747 801,31 €
Réel	531 323,20 €	572 264,03 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	116 000,00 €	15 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	415 323,20 €	0,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	557 264,03 €

Comme précédemment indiqué, les résultats n'étant pas connus, ils ne peuvent être intégrés au BP 2026, ils le seront au budget supplémentaire, prévu en juin 2026.

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 15 K€ (-101 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre retranscrit notamment le FCTVA.

Pour l'année 2026, aucune subvention d'investissement (**chapitre 13**) n'est prévue.

Il est, par ailleurs, proposé d'inscrire au **chapitre 16** un **emprunt d'équilibre d'un montant de 557 K€** étant précisé qu'il ne serait pas mobilisé au vu de l'affectation des résultats à intervenir en juin 2026.

5-4 Budget annexe Gestion des déchets – Dépenses d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	6 958 435,83 €	1 326 228,97 €
Ordre	20 345,31 €	29 088,97 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	20 345,31 €	29 088,97 €
Réel	6 938 090,52 €	1 297 140,00 €
Hors opérations	3 135 762,35 €	1 020 140,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	223 600,00 €	223 600,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	412 162,35 €	796 540,00 €
23 - Immobilisations en cours (<i>en 2025 projet CTI</i>)	2 500 000,00 €	0,00 €
Opérations	3 802 328,17 €	277 000,00 €
191 - CONTENEURISATION	45 298,00 €	35 000,00 €
192 - COLONNES DE TRI ENTERREES	357 030,17 €	140 000,00 €
194 - RECONSTRUCTION DE LA DECHETERIE DE CHALLANS	3 400 000,00 €	102 000,00 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 223,60 K€ (montant stable depuis 2022)

Cette ligne concerne le remboursement du capital d'emprunt.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 796,54 M€ (contre 412,16 M€ en 2025)

Au titre de ce chapitre, sont principalement inscrits les investissements suivants :

- **Renouvellement de la flotte automobile** : nouvelle Benne à Ordures Ménagères (BOM) avec un coût estimé à 300 K€, véhicule pour le parc de maintenance à hauteur de 40 K€, camion ampiroll grue d'un coût de 300 K€, la mise en place d'un kit anti-démarrage sur les camions pour 10 K€,
- **Composteurs partagés**, pour 10 K€
- **Equipement informatique** (tablettes) pour suivre les tournées, à hauteur de 2 K€
- Equipements divers (souffleur, poste de soudure, ...) pour 2 K€
- Panneaux (dépôts sauvages, tri, déchèterie, flocage véhicules, ...) à hauteur de 19,7 K€
- Gerbeur (transpalette) pour 15 K€
- **Travaux sur le site de la déchèterie de Beauvoir/mer**, avec une enveloppe de 50 K€
- Solution de verbalisation sauvage, à hauteur de 35 K€.

6- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Nomenclature comptable M49

Assainissement collectif – HT // Assainissement non collectif - TTC

Il est rappelé, en préambule de la note de synthèse portant sur ce budget, que **dans le cadre de la prise assainissement collectif pour 6 de ses 11 communes au 1^{er} janvier 2026**, Challans Gois Communauté s'est dotée d'un **budget assainissement retraçant l'ensemble des opérations financières relatives au service public d'assainissement collectif** (désigné AC), **et au service public d'assainissement non collectif** (désigné SPANC ou ANC).

Il est précisé que les deux activités font l'objet d'une présentation analytique distincte au sein du budget annexe concerné afin d'assurer la transparence financière et la conformité avec les règles de la comptabilité publique.

6-1 Budget annexe Assainissement – Recettes d'exploitation

	BP 2025	BP 2026
Total	102 154,21 €	719 480,00 €
Résultat	9 678,21 €	0,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	9 678,21 €	0,00 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	0,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	9 678,21 €	0,00 €
Réel	92 476,00 €	719 480,00 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	79 996,00 €	619 640,00 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	526 340,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	79 996,00 €	93 300,00 €
77 - Produits exceptionnels	12 480,00 €	99 840,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	12 480,00 €	99 840,00 €

Chapitre 70 – Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises : 619,64 K€
 (+539 K€ par rapport au BP 2025)

Au titre de l'AC : 526 340 € correspondant principalement à 309 K€ pour la part « collectivité de la redevance », 28 K€ pour la contrepartie de l'Agence de l'eau et 188 K€ pour la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif.

Au titre de l'ANC : 93 300 €, sur la base de 355 contrôles à 104 € ; 170 contrôles à 70 € pour la conception ; 160 contrôles à 128 € pour l'exécution et, pour les ventes : 160 contrôles à 150 €.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 99,84 K€ (+87,3 K€ par rapport au BP 2025)

Au rang de ce chapitre, sont inscrites les pénalités perçues par la collectivité, sur la base de 240 pénalités à 416 €.

6-2 Budget annexe Assainissement – Dépenses d'exploitation

	BP 2025	BP 2026
Total	102 154,21 €	719 480,00 €
Ordre	22 355,04 €	357 778,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section (Amortissement théorique pour l'AC, ajustable au budget supplémentaire)	22 355,04 €	303 696,37 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	54 081,63 €
Réel	79 799,17 €	361 702,00 €
011 - Charges à caractère général	28 170,00 €	105 818,00 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	78 308,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	28 170,00 €	27 510,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	46 929,17 €	112 229,00 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	65 229,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	46 929,17 €	47 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 200,00 €	21 700,00 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	18 500,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	3 200,00 €	3 200,00 €
66 - intérêts emprunts	0,00 €	120 455,00 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	120 455,00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	1 000,00 €	1 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	500,00 €	500,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	500,00 €	500,00 €

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 54,08 K€

Au titre du chapitre 023, un **virement** est proposé et viendra financer des dépenses d'investissement.

Au titre de l'AC : 78 308 €

Ce chapitre retrace les propositions budgétaires 2026 aux comptes suivants :

6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	43 000 €	Charges diverses, matériel divers et carburant
6156 - Maintenance	1 580 €	Maintenance liée au nouveau module YPRESIA
62871 - Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	5 000 €	Remboursement de frais directs payés par le budget principal et pour frais de postes informatiques
63713 - Redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif	28 728 €	0,084 euros/m3 pour 76 m3 * 4500 hab, contre-valeur agence de l'eau

Au titre de l'ANC : 27 510 €

Ce chapitre retrace les propositions budgétaires 2026 aux comptes suivants :

604 - Achats d'études, prestations de services	12 420 €	115 contrôles confiés à SARP à 108 € l'unité
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	200 €	Fournitures entretien véhicule
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	200 €	Vêtements de travail
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500 €	Matériel et équipement de protection individuelle
6064 - Fournitures administratives	200 €	
6135 - Locations mobilières	1 000 €	Batterie véhicule électrique
61551 - Matériel roulant	800 €	Vidange et entretien véhicule
6156 - Maintenance	3 360 €	Maintenance logiciel Ypresia
6231 - Annonces et insertions	300 €	
6256 - Missions	130 €	
627 - Services bancaires et assimilés	100 €	
6281 - Concours divers (cotisations...)	300 €	
62871 - Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	7 000 €	Remboursement de frais directs payés par le budget principal et pour frais de postes informatiques

Chapitre 012 – Ressources humaines : 112,22 K€ (+65,29 K€ par rapport au BP 2025)

Au titre de l'AC : 65 229 €, correspondant au **personnel affecté par la collectivité de rattachement** (compte 6215) englobant les frais de personnel du chargé de projet assainissement, une partie du coût du poste de responsable de cycle de l'eau et des services supports.

Au titre de l'ANC : 47 000 €, correspondant au **personnel affecté par la collectivité de rattachement** (compte 6215) englobant les frais de personnel des 2 agents chargés de contrôle de conformité affectés au SPANC, une partie du coût du poste de responsable de cycle de l'eau et des services supports.

Chapitre 65 – Autres charges gestion courante : 21,70 K€ (+18,5 K€ par rapport au BP 2025)

Au titre de l'AC : 18 500 €, pour l'extension du logiciel YPRESIA adapté à l'AC.

Au titre de l'ANC : 3 200 €, correspondant notamment aux créances éteintes (compte 6542) et créances admises en non-valeur (compte 6541).

Chapitre 66 – Charges financières : 120,45 K€ - nouvelle inscription pour l'assainissement collectif

Ce chapitre retrace le remboursement d'intérêt de nouveaux emprunts.

Chapitres 67 – Charges exceptionnelles : 1 000 € et **68 – Dotations aux provisions : 500 €** - pour l'assainissement non collectif.

6-3 Budget annexe Assainissement – Recettes d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	61 613,14 €	902 727,20 €
Résultat	39 258,10 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	39 258,10 €	0,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	39 258,10 €	0,00 €
Ordre	22 355,04 €	357 778,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	22 355,04 €	303 696,37 €
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	54 081,63 €
Réel	0,00 €	544 949,20 €
16 - Capital emprunt	0,00 €	454 143,20 €
13 - Subventions d'investissement	0,00 €	90 806,00 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	90 806,00 €

Les **recettes d'ordre à hauteur de 303,69 K€** correspondent principalement, pour la partie AC, aux opérations d'ordre liées aux amortissements des réseaux d'assainissement, à hauteur de plus de 293 K€.

Au **chapitre 021**, est inscrit en recette le **virement de la section de fonctionnement**, pour 54 K€.

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 454,14 K€ - nouvelle inscription pour l'assainissement collectif
 Cette ligne concerne principalement la partie AC.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 90,80 K€ - nouvelle inscription pour l'assainissement collectif
 Au titre de ce chapitre, sont inscrites des recettes pour les travaux prévus en investissement.

6-4 Budget annexe Assainissement – Dépenses d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	61 613,14 €	902 727,20 €
Réel	61 613,14 €	902 727,20 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	350 944,60 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	350 944,60 €
20 - Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	8 000,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2 000,00 €	8 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	59 613,14 €	2 940,00 €
3212 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	59 613,14 €	2 940,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	540 842,60 €
3211 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF	0,00 €	540 842,60 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 350,94 K€ - nouvelle inscription pour l'assainissement collectif
Ce chapitre retrace le remboursement de capital.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 8 K€ (+6 K€ par rapport au BP 2025)
Au rang de ce chapitre, concernant uniquement l'ANC, un budget de 8 K€ est inscrit au compte 2051 (concessions et droits similaires) pour **développer le logiciel Ypresia**.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 2 940 € (-56,67 K€)
L'inscription à hauteur de 2 940 € correspond, pour l'ANC, à **l'acquisition d'une 2° tablette** pour les relevés sur le terrain. En 2025, le budget plus important a été consacré à l'acquisition et au déploiement du logiciel YPRESIA.

Chapitre 23 – Immobilisations en-cours : 540,84 K€
Le budget inscrit, au titre de l'AC, recouvre les potentiels travaux à porter en 2026.

7- BUDGET ANNEXE SITE DES PRESNES

Nomenclature comptable M4 – Hors taxes

7-1 Budget annexe Site des Presnes – Recettes d'exploitation

	BP 2025	BP 2026
Total	302 186,05 €	230 377,42 €
Résultat	2 838,39 €	0,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté	2 838,39 €	0,00 €
Ordre	29 699,00 €	29 699,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	29 699,00 €	29 699,00 €
Réel	269 648,66 €	200 678,42 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	36 000,00 €	39 500,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	11 100,00 €	13 520,00 €
77 - Produits exceptionnels	222 548,66 €	147 658,42 €

Chapitre 70 – Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises : 39,5 K€
 (+3,5 K€ par rapport au BP 2025)

Ce chapitre retrace les loyers perçus auprès de la professionnelle de santé qui occupe un bureau sur le site ainsi que les exploitants du haras des Presnes.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 13,52 K€ (+2,42 K€ par rapport au BP 2025)

Sur la base de 6 mois de location de 3 gites (1 920 € x 6) et également des locations saisonnières, les revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles sont prévus à hauteur de 13 520 €.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 147,65 K€ (-74,89 K€ par rapport au BP 2025)

Une baisse de la subvention d'équilibre est proposée au vu du besoin de financement.

7-2 Budget annexe Site des Presnes – Dépenses d'exploitation

	BP 2025	BP 2026
Total	302 186,05 €	230 377,42 €
Ordre	201 492,63 €	133 624,98 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section *	201 492,63 €	133 624,98 €
Réel	100 693,42 €	96 752,44 €
011 - Charges à caractère général	60 410,00 €	59 650,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	37 000,00 €	34 880,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	355,00 €	355,00 €
66 - Charges financières	1 928,42 €	867,44 €
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €

*A date, cette ligne pourra être actualisée plus finement au budget supplémentaire.

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 59,65 K€ (-760 € par rapport au BP 2025)

Dans le cadre de l'arborescence budgétaire, les dépenses inscrites à ce chapitre sont affectées selon 3 domaines (commun au centre équestre et aux gîtes, le centre équestre et les gîtes). Le tableau ci-dessous recense lesdites dépenses de fonctionnement.

	BP 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	60 410,00 €	59 650,00 €
650 - COMMUN HARAS DES PRESNES	60 410,00 €	9 450,00 €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	30 000,00 €	0,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 000,00 €	1 000,00 €
6132 - Locations immobilières	600,00 €	600,00 €
6135 - Locations mobilières	0,00 €	0,00 €
61521 - Entretien et réparations bâtiments publics	2 000,00 €	2 000,00 €
6156 - Maintenance	2 000,00 €	2 000,00 €
6161 - Multirisques	15 000,00 €	0,00 €
617 - Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €
618 - Divers	3 000,00 €	1 000,00 €
6262 - Frais de télécommunications	400,00 €	400,00 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	2 000,00 €	0,00 €
62871 - Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	400,00 €	400,00 €
6288 - Autres	260,00 €	1 000,00 €
63512 - Taxes foncières	1 000,00 €	1 000,00 €
63513 - Autres impôts locaux	1 700,00 €	0,00 €
637 - Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	50,00 €	50,00 €
651 - CENTRE EQUESTRE	0,00 €	36 000,00 €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	0,00 €	20 000,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00 €	1 000,00 €
6161 - Multirisques	0,00 €	15 000,00 €
653 - GESTION DES GITES	0,00 €	14 200,00 €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	0,00 €	10 000,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00 €	1 500,00 €
6161 - Multirisques	0,00 €	800,00 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	0,00 €	0,00 €
6288 - Autres	0,00 €	200,00 €
63513 - Autres impôts locaux	0,00 €	1 700,00 €

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 34,88 K€ (-2,12 K€ par rapport au BP 2025)

Cette ligne correspond au **personnel affecté par la collectivité de rattachement** (compte 6215) englobant les frais de personnel du pôle Cohésion sociale et des services supports.

La baisse proposée est liée à la baisse du compte 6218 - Autre personnel extérieur, au vu des besoins en baisse constatés en 2025.

Chapitres 65 – Autres charges gestion courante (355 €), 66 – Charges financières (867 €) et 67 – Charges exceptionnelles (1 000 €).

7-3 Budget annexe Site des Presnes – Recettes d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	589 187,17 €	133 624,98 €
Résultat	357 694,54 €	0,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	357 694,54 €	0,00 €
Ordre	201 492,63 €	133 624,98 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	201 492,63 €	133 624,98 €
Réel	30 000,00 €	0,00 €
13 - Subventions d'investissement	30 000,00 €	0,00 €

Les recettes d'investissement sont essentiellement liées, à ce stade du process budgétaire, aux opérations d'ordre, le compte administratif n'ayant en effet pas été arrêté au 11 décembre 2025.

7-4 Budget annexe Site des Presnes – Dépenses d'investissement

	BP 2025	BP 2026
Total	127 865,47 €	133 624,98 €
Ordre	29 699,00 €	29 699,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	29 699,00 €	29 699,00 €
Réel	98 166,47 €	103 925,98 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	28 164,17 €	29 206,68 €
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	42 480,16 €	6 719,30 €
23 - Immobilisations en cours	17 522,14 €	68 000,00 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 29,20 K€ (+1,04 K€ par rapport au BP 2025)

Chapitres 20 – Immobilisations incorporelles, 21 – Immobilisations corporelles et 23 – Immobilisations en cours : 74,71 K€ (+4,71 K€ par rapport au BP 2025)

	BP 2025	BP 2026
20 - Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles (renouvellement mobilier éventuel)	42 480,16 €	6 719,30 €
23 - Immobilisations en cours	17 522,14 €	68 000,00 €
650 - COMMUN HARAS DES PRESNES	17 522,14 €	50 000,00 €
2313 – Constructions – Etude-diagnostic sur bâtiments	17 522,14 €	50 000,00 €
651 - CENTRE EQUESTRE	0,00 €	18 000,00 €
2313 – Constructions – Peinture des bâtiments du haras	0,00 €	18 000,00 €

8- PROGRAMME CONSOLIDÉ D'INVESTISSEMENTS INTERCOMMUNAUX

Une présentation consolidée des dépenses d'investissement inscrites aux 7 budgets intercommunaux est ici réalisée.



Pour 2026, **12 M€** sont consacrés aux investissements au service du territoire et de ses habitants et entreprises.

Lors du ROB, les investissements ont été présentés en détail (pages 40 à 47 du ROB) ; ils ont été précédemment repris dans la présente note et sont synthétisés ci-dessous, par politique publique.

Présentation consolidée, par politique publique, des dépenses et recettes d'investissement du budget principal (BP) et des 6 budgets annexes (BA)	2026 dépenses investissement	2026 recettes investissement
Politique aménagement du territoire	5 841 145 €	410 900 €
Politique économie et tourisme	1 214 000 €	462 385 €
Politique cohésion sociale	931 519 €	229 105 €
Politique Transition écologique, cycle de l'eau, déchets et infrastructures	3 694 849 €	862 909 €
Politique générale et ressources	385 100 €	20 983 €
Total investissements 2026 (BP + BA)	12 066 613 €	1 986 281 €
<i>dont budget principal</i>	9 956 171 €	1 986 281 €
<i>dont budgets annexes</i>	2 110 442 €	- €

9- FOCUS SUR LA SITUATION FINANCIERE

9-1 Budget principal – Indicateurs financiers

EXERCICE	BP 2025	BP 2026
Epargne de gestion	3 080 327 €	3 823 286 €
Epargne brute	2 994 081 €	3 745 296 €
Epargne nette	2 565 989 €	3 315 115 €
Taux d'épargne brute	11,33%	13,94%
Emprunts nouveaux	0 €	0 €
Capital Restant dû (CRD) au 31/12	5 902 675 €	5 472 494 €
Ratio de désendettement (en année)	1,97	1,46

L'épargne de gestion enregistre une hausse de **3 080 327 € à 3 823 286 € (+24,1 %)**, traduisant une amélioration de la capacité à dégager des ressources courantes.

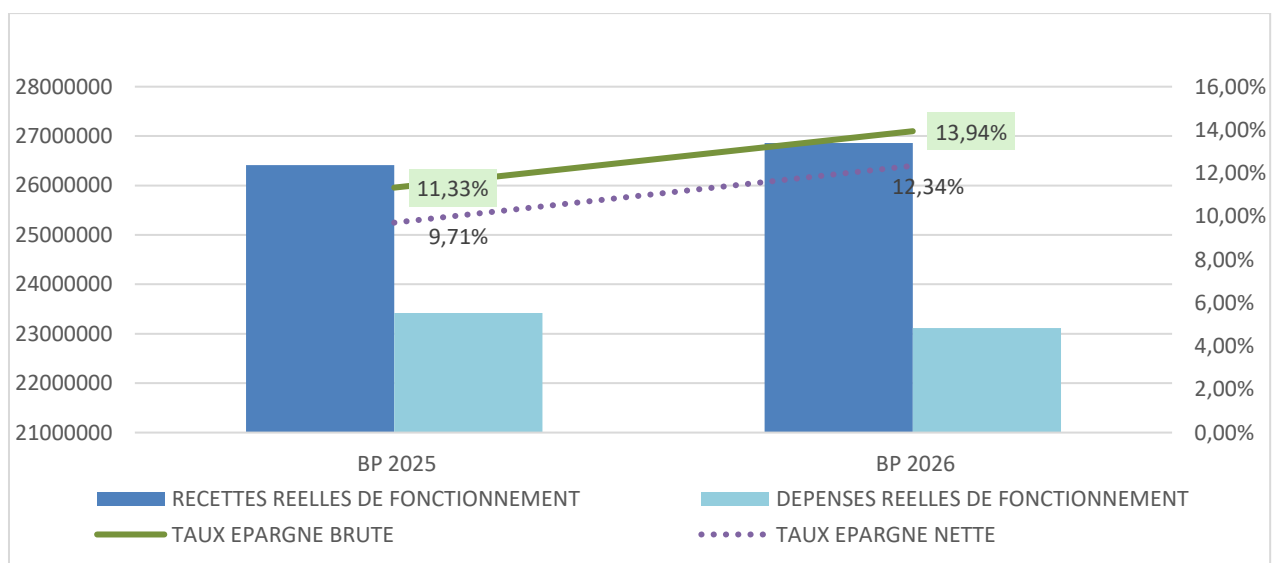
L'épargne brute augmente de **2 994 081 € à 3 745 296 € (+25,1 %)**, en cohérence avec la hausse de l'épargne de gestion.

L'épargne nette progresse de **2 565 989 € à 3 315 115 € (+29,2 %)** ; cette évolution renforce significativement la **capacité d'autofinancement** après remboursement de la dette.

Le taux d'épargne brute connaît une **progression notable : de 11,33 % à 13,94 %**, signe d'une **solidité financière de l'EPCI** et d'une marge de manœuvre renforcée.

Le Capital Restant Dû (CRD) diminue de **5 902 675 € à 5 472 494 € (-7,3 %)**, confirmant la tendance au désendettement.

Le **ratio de désendettement** diminue, passant de **1,97 à 1,46 année**, ce qui constitue un excellent indicateur (une valeur inférieure à 3 ans reflète une situation financière très saine).

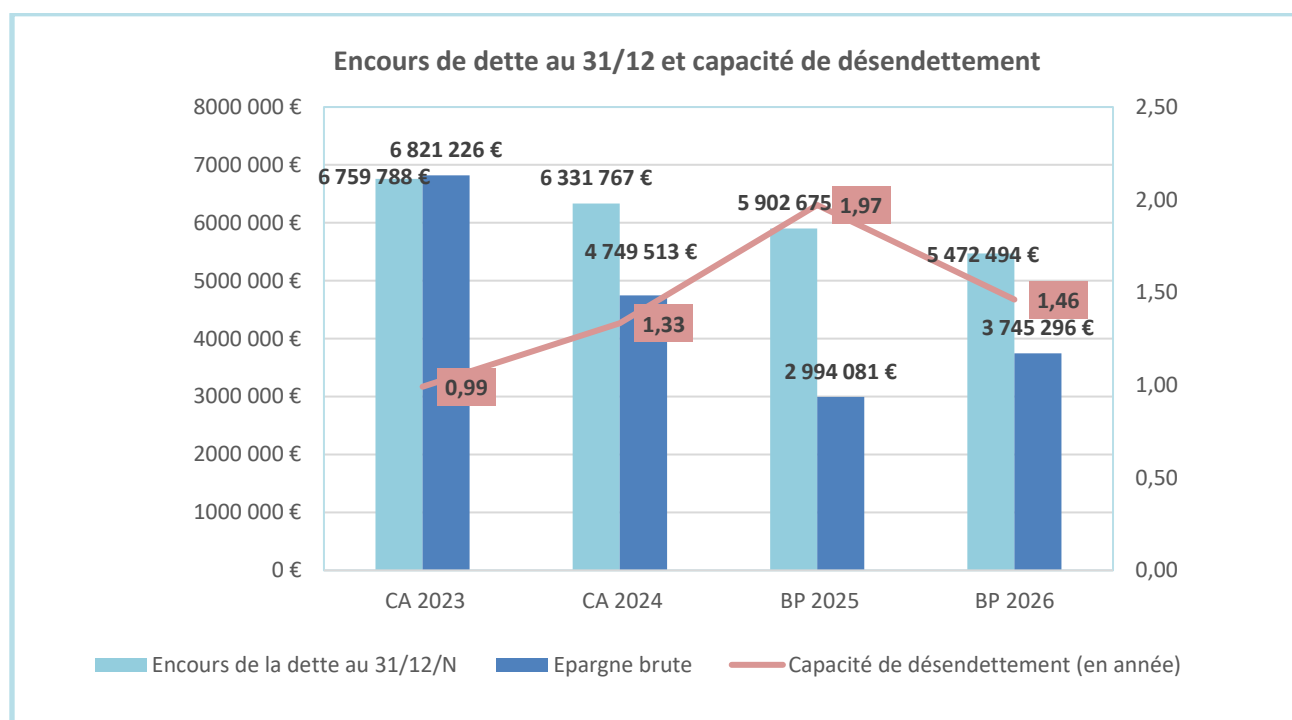




Les indicateurs démontrent une **amélioration significative de la capacité d'autofinancement et une réduction de l'endettement.**

Challans Gois Communauté consolide son autonomie financière.

9-2 Budget principal – Epargnes et capacité de désendettement



Entre 2023 et 2026, la collectivité poursuit une **trajectoire de désendettement significative.**

L'encours de la dette diminue de **6,76 M€ en 2023 à 5,47 M€ en 2026**, soit une baisse de près de **19 %** en quatre ans.

Cette diminution s'accompagne d'une amélioration notable de la capacité de désendettement, qui reste largement en dessous du seuil critique de 12 ans : **0,99 an en 2023, 1,33 an en 2024, puis 1,97 an en 2025** avant de revenir à **1,46 an en 2026**. Cette évolution traduit une solvabilité solide et une forte autonomie financière.

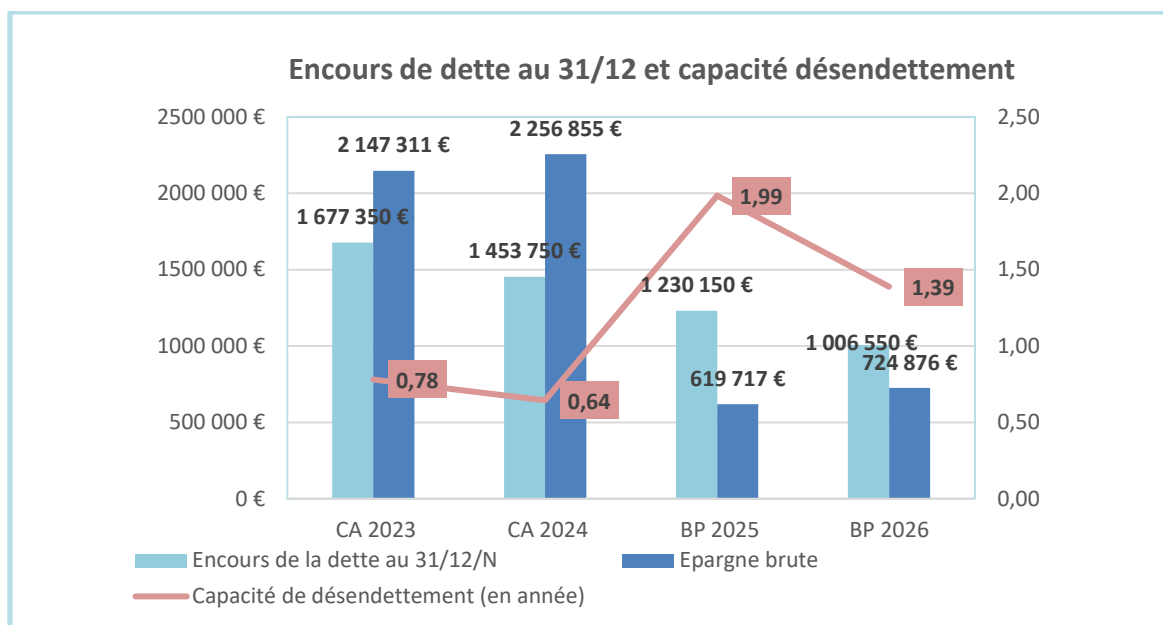
Concernant l'épargne brute, après un niveau élevé en 2024 (**4,75 M€**), elle connaît une baisse en 2025 (**2,99 M€**) avant de repartir à la hausse en 2026 (**3,75 M€**). Cette reprise, combinée à la réduction de l'encours de dette, renforce la capacité d'autofinancement et confirme une situation financière saine.



En synthèse, la collectivité présente **des indicateurs financiers très favorables** : désendettement régulier, ratio de désendettement inférieur à 2 ans, et amélioration de l'épargne brute en fin de période.

Ces éléments offrent des **marges de manœuvre pour financer les investissements futurs sans recourir à l'emprunt.**

9-3 Budget annexe Gestion des déchets – Epargnes et capacité de désendettement



Entre 2023 et 2026, le budget gestion des déchets poursuit une trajectoire de désendettement régulière.

L'encours de la dette diminue de **1,68 M€ en 2023** à **1,01 M€ en 2026**, soit une baisse de près de **40 %** en quatre ans. Cette diminution témoigne d'une politique prudente en matière d'endettement et renforce la solidité financière.

La capacité de désendettement reste globalement favorable, bien qu'elle connaisse une évolution contrastée.

Après des niveaux très bas en 2023 (**0,78 an**) et 2024 (**0,64 an**), elle se dégrade en 2025 (**1,99 an**) en raison d'une forte baisse de l'épargne brute (**619 717 €** contre plus de **2,2 M€** en 2024). En 2026, le ratio s'améliore à **1,39 an**, grâce à une légère reprise de l'épargne brute (**724 876 €**), mais demeure moins favorable qu'au début de la période.

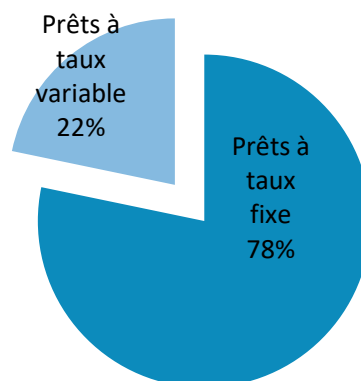


La situation financière reste saine : le ratio de désendettement demeure largement inférieur au seuil critique de 12 ans, et la réduction de l'encours de dette offre des **marges de manœuvre pour l'avenir**.

L'inflexion de l'épargne brute en 2025 constitue un point de vigilance, nécessitant une attention particulière pour préserver la capacité d'autofinancement.

9-4 Présentation de la dette consolidée

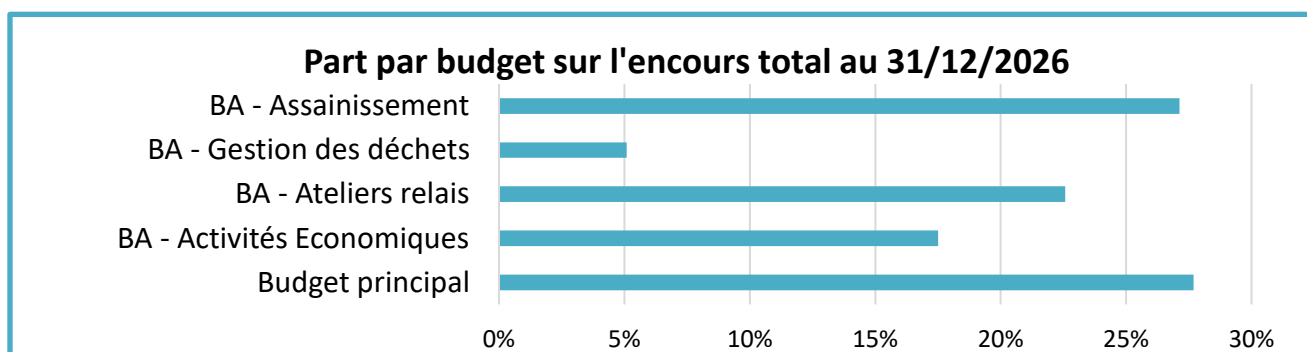
Encours de dette par budget (au 31/12/2026)	
Budget principal	5 472 494 €
BA - Activités Economiques	3 459 822 €
BA - Ateliers relais	4 461 851 €
BA - Gestion des déchets	1 006 550 €
BA - Assainissement	5 360 186 €
Total au 31/12/2026	19 760 902 €



La collectivité a choisi une **stratégie prudente**, avec une **dominance des taux fixes à 78 %** de son encours de dette.

Cela limite l'exposition aux fluctuations des marchés financiers et sécurise le coût de la dette sur le long terme.

La part des taux variables est de 22 % ce qui introduit un certain risque lié à l'évolution des taux d'intérêt. Si les taux augmentent, le coût de la dette pourrait croître. Cependant, cette proportion reste relativement faible, ce qui réduit l'impact potentiel.

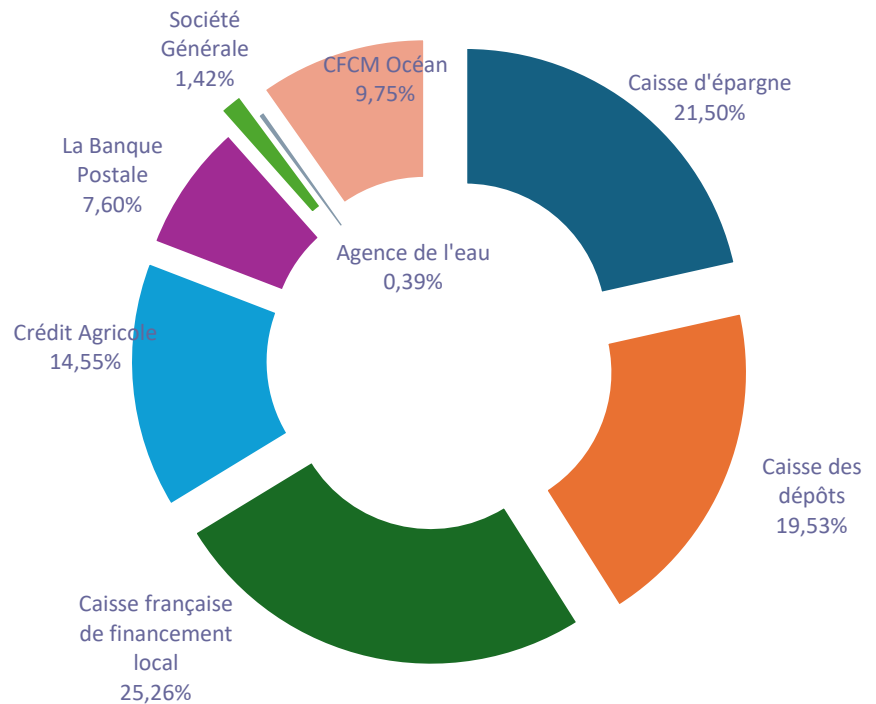


Le tableau ci-dessous opère un focus sur les taux fixes et variable moyen et le taux moyen global au 31/12/2025.

Taux fixe moyen	1,27 %
Taux variable moyen	2,55 %
Taux moyen global au 31/12/2025	1,41 %

Les tableau et graphiques ci-après présentent la dette globale par prêteur.

Dette répartition par prêteur	CRD
Caisse d'épargne	4 249 104 €
Caisse des dépôts	3 858 868 €
Caisse française de financement local	4 992 424 €
Crédit Agricole	2 874 856 €
La Banque Postale	1 501 830 €
Société Générale	279 834 €
Agence de l'eau	76 489 €
CFCM Océan	1 927 497 €
Total au 31/12/2026	19 760 902 €



9-5 Emprunts garantis

	Nbre de prêts garantis	Capital restant dû garanti au 14/11/2025
PODEHLIA	23	2 971 543,22 €
FONCIERE D'HABITAT HUMANISME	1	155 152,82 €
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VENDEE	17	596 663,59 €
VENDEE LOGEMENT ESH	36	9 277 239,97 €
VILOGIA SA D'HLM *	14	1 141 142,40 €
	91	14 141 742,00 €

Information au 14/11/2025

*Les prêts pour Vilogia n'ont pas encore été versés à date, la garantie n'est prise en compte qu'au versement.

Lexique des termes financiers

Capacité de désendettement : Il correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Ce ratio est un indicateur de solvabilité et indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 8 à 10 ans est acceptable, et qu'au-delà de 12 ans la situation devient préoccupante.

Épargne de gestion : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Épargne brute : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie soit épargne de gestion - charges d'intérêts. Appelée aussi « autofinancement brut », l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Taux d'épargne brute : Il correspond au rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement.

Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Ce ratio doit être apprécié en tendance et par rapport à d'autres collectivités similaires.

Épargne nette : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Encours de la dette totale : emprunts et dettes à long et moyen terme restant dus au 31 décembre.

Fonds de roulement : somme algébrique de l'excédent ou du déficit reporté en fonctionnement, du solde d'exécution en investissement, de l'excédent de fonctionnement capitalisé et du résultat de l'exercice.

FR = ligne 002 en recettes - ligne 002 en dépenses + ligne 001 en recettes - ligne 001 en dépenses + compte 1068 en recettes.

Le fonds de roulement vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses. Pour rappel, les recommandations des Chambres Régionales des Comptes préconisent un fonds de roulement au moins équivalent à deux mois de dépenses de personnel.

FNGIR : la loi de Finances 2010 a prévu un mécanisme pérenne destiné à assurer la stricte neutralité financière de la réforme de la taxe professionnelle pour chaque collectivité territoriale. Elle se compose d'une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), financée par l'État, et d'un fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR). Le FNGIR permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression.